



VOITURE

Type 302

Notice d'Entretien
(2^{me} Édition)

Prix : 5 francs.

SOCIÉTÉ ANONYME DES AUTOMOBILES

Peugeot

Au Capital de 225 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE

SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET COMMERCIAUX
SERVICE EXPORTATION - ATELIER CENTRAL DE RÉPARATIONS

68 à 104, Quai de Passy, PARIS (XVI^e)

Téléphone : Auteuil 82-01 à 09 — Inter. Auteuil 10 et 11

Adresse télégraphique : Peugeotacy-Paris

MAGASINS D'EXPOSITION ET DE VENTE A PARIS

30, av. des Champs-Élysées - 65, av. des Champs-Élysées - 68, quai de Passy

CENTRE DE LIVRAISON PARISIEN "LA GARENNE OCCASIONS"

9, boul. National, LA GARENNE - Tél. Charlebourg 20-08, 24-23. Wag. 94-08

Adresse télégraphique : Peugeotar-La Garenne (Seine)

MAGASIN CENTRAL ET DIRECTION DES PIÈCES DÉTACHÉES

102 à 106, rue Danton, à LEVALLOIS-PERRET - Tél. : Carnot 95-23 et la suite

DIRECTIONS RÉGIONALES

BRETAGNE, 5, quai de l'Île-Gloriette,
à Nantes (Loire-Inférieure).

CENTRE, 5, rue de Flandre, à Vichy
(Allier).

FRANCHE-COMTÉ, avenue des Alliés,
à Montbéliard (Doubs).

GASCOGNE, Avenue Ridgway, à Pau
(Basses-Pyrénées).

GRENOBLE, 4, av. d'Alsace-Lorraine,
à Grenoble (Isère).

LANGUEDOC, 63, Boul. Frédéric-
Mistral, à Béziers (Hérault).

LIMOGES, 3, rue Jean-Jaurès, à Limoges
(Haute-Vienne).

NORMANDIE, 28, Rue du 11 No-
vembre, à Caen.

ORLÉANS, 49, Rue Saint-Marc, à
Orléans (Loiret).

VENTES-PARIS, 68 à 104, quai de
Passy, à Paris.

PROVINCE-PARIS, 68 à 104, quai de
Passy, à Paris.

SUCCURSALES

BANLIEUE PARISIENNE, 9, boulevard National, à La Garenne-Colombes (Seine).

CHERBOURG, 5, boulevard Carnot, à Cherbourg (Manche).

NICE 17, rue de Rivoli, à Nice (Alpes-Maritimes).

MONTBÉLIARD, avenue des Alliés, à Montbéliard (Doubs).

FILIALES

BORDELAISE, 5, rue Fondaudège, à
Bordeaux (Gironde).

CHAMPAGNE, 42, rue Buirette, à
Reims (Marne).

DIJONNAISE, 28, place Darcy, à Dijon
(Côte-d'Or).

GARD, 6-8, rue de la République, à
Nîmes (Gard).

LORRAINE, 6, rue Claude-Charles, à
Nancy (Meurthe-et-Moselle).

LYONNAISE, 141, rue Vendôme, à
Lyon (Rhône).

MARSEILLAISE, 141 à 145, avenue
du Prado, à Marseille (B.-du-Rhône).

MAROCAINE, 66 à 80, boulevard de
la Gare, à Casablanca

NANTAISE, 5, quai de l'Île-Gloriette
à Nantes (Loire-Inférieure).

NORD, 7 à 11, rue Faidherbe, à Lille
(Nord).

ROUENNAIS, 116, avenue du Mont-
Riboudet, à Rouen (Seine-Inférieure).

TOULOUSAINE, 4 bis, Boul. Carnot,
à Toulouse (Haute-Garonne).

TOURANGELLE, 15, Boul. Béranger,
à Tours (Indre-et-Loire).

TUNISIENNE, 63, rue du Portugal à
Tunis.

Attention !

A réception d'une voiture
par fer : les pneus doivent
être dégonflés pour être
réglés à la pression normale.

*Les pneumatiques sont en effet
gonflés à une pression ex-
cessive pour le transport par
fer pour éviter l'usure sur le
A plancher des wagons. A*

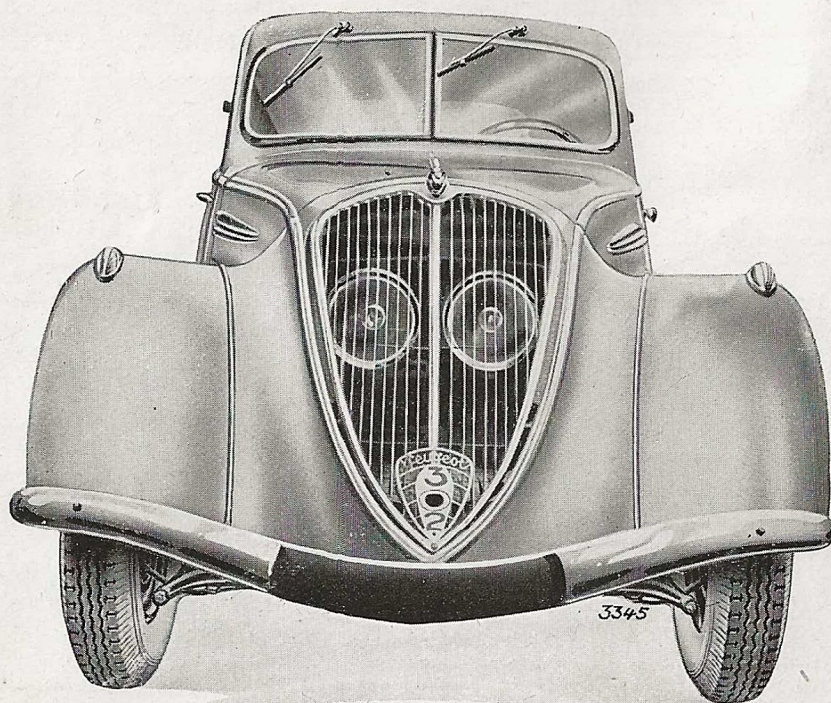


Fig. 1. — Vue de face de la voiture.

Les Peugeot "Confort"

Les voitures "302" ont profité des perfectionnements appliqués depuis 4 ans sur les voitures "Confort" 201-C et 301-C, 401, 601 et 402 :

Roues avant indépendantes.

Ressort avant très souple.

Amortisseurs hydrauliques à action progressive à double effet.

Châssis bloctube.

Boîte à vitesses silencieuses.

Vitesses synchronisées.

Ces dispositifs, adoptés pour la première fois en série par PEUGEOT, se sont montrés si efficaces qu'ils sont imités maintenant par la plupart des constructeurs français et étrangers.

La "302" profite également de toutes les nouveautés si heureusement incorporées dans la construction de la 402.

Cadre surbaissé à doubles caissons superposés formant armature de la carrosserie métallique et assurant une rigidité considérable de l'ensemble.

Levier de frein sur le tablier.

Répartition spéciale des masses, assurant le confort de la suspension, la meilleure tenue de route et la plus grande sûreté de direction.

Carrosserie de formes intégralement aérodynamiques avec un équilibre parfait de l'avant et de l'arrière.

Caisse très rigide, faisant corps avec le cadre, mais restant cependant facilement démontable.

Ensemble de la voiture très près du sol tout en permettant une hauteur d'entrée confortable et une très grande hauteur intérieure en raison de la position du plancher.

Il résulte de ces dispositions un abaissement important du centre de gravité correspondant ainsi au centre de poussée de la voiture, d'où amélioration de la stabilité et de la précision de direction, donc de la tenue de route.

Peugeot

HUILES DE GRAISSAGE

Recommandations importantes

Les voitures neuves sont livrées avec des huiles spécialement choisies pour le rodage du moteur, de la boîte de vitesses et du pont AR.

Il sera nécessaire d'effectuer la vidange à chaud de ces trois organes lorsque la voiture aura parcouru 500 kilomètres.

Ceci a pour but d'obtenir l'élimination des particules métalliques entraînées dans la circulation d'huile pendant les premiers temps du rodage normal de la voiture.

Après cette première vidange, refaire les pleins comme indiqué ci-dessous.

Moteur

La réserve contient 7 litres d'huile. Nous recommandons en temps normal l'emploi exclusif de Mobiloil "AF".

Par temps froid, Mobiloil Arctic doit être choisie.

Pour mélanger à l'essence, employer Vacomix suivant proportions indiquées sur le bidon.

Boîte de vitesses - Pont AR - Boîtier de Direction.

Employer Gargoyle Mobiloil "D" spéciale en été comme en hiver.

Organes divers

La pompe pour graisseurs à pression doit être garnie de Mobilcompound pour la majorité des graisseurs, sauf :

1° Celui du presse-étoupe de la pompe à eau qu'il faut remplir avec Mobilubricant "P".

2° Ceux des câbles de freins sous gaine pour lesquels on doit utiliser la Graisse Graphitée Spéciale.

3° Les moyeux de roues avant qu'il faut entretenir avec Mobilubricant "S".

D'autre part les graisseurs des lames de ressorts et joint de cardan doivent être garnis avec Mobiloil "D" spéciale ou à défaut Mobilcompound.

Les prescriptions détaillées contenues dans la 5^e partie de la présente notice d'entretien constituent le Graissage Complet Mobiloil.

Demandez-le chez tous nos Agents.

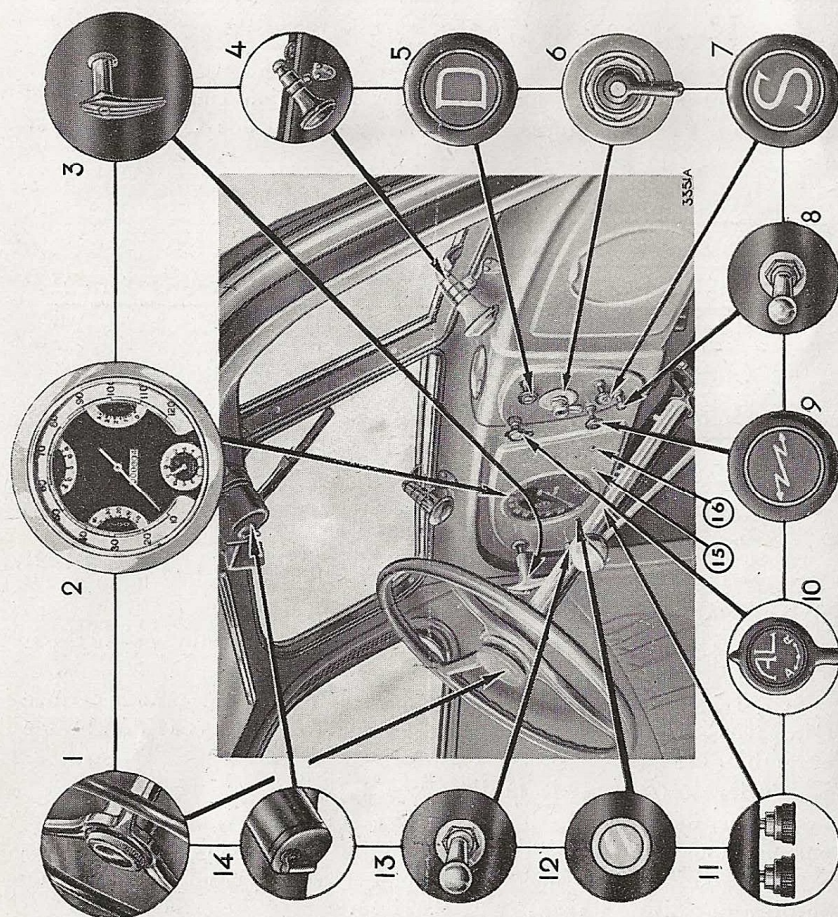


Fig. 2.

Tableau de bord.

1. Commutateur d'éclairage et klaxon.
2. Tableau de bord.
3. Levier de frein à main.
4. Commande de levée de glace.
5. Commande de démarreur.
6. Correcteur du carburateur.
7. Tirette de starter.
8. Interrupteur d'éclairage du tableau.
9. Contact d'allumage.
10. Commande d'avance à l'allumage.
11. Fusibles de lanterne arrière et plafonnier.
12. Témoin d'allumage (rouge).
13. Interrupteur de plafonnier.
14. Essuie-glace.
15. Témoin d'éclairage du tableau (bleu).
16. Commande de phares réglables.

Tous les Agents Peugeot possèdent des outils spéciaux pour le démontage de certains organes.

Vous avez intérêt à vous adresser toujours aux Agents Peugeot pour le réglage ou la vérification de votre voiture.

De même, dans leur propre intérêt, nous attirons l'attention de nos clients sur la nécessité d'exiger pour leurs voitures des

Pièces d'origine Peugeot

Au triple point de vue du choix de la matière, de son traitement thermique et de leur interchangeabilité, seules les pièces Peugeot peuvent donner toutes garanties.

Commander ces pièces aux Agents directs de Peugeot ou à notre
Magasin Central :
102 à 106, Rue Danton
à Levallois-Perret.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

de la "302"

MOTEUR

Nombre de cylindres.	4
Alésage.. . . .	78 mm
Course	92 mm
Cylindrée	1760 cm ³
Puissance au frein	46 ch

CHASSIS NU

Voie AV.	1 ^m 255
Voie AR.	1 ^m 283
Empattement	2 ^m 880
Rayon de braquage	5 ^m 800
Poids du châssis nu, complet, à vide avec batterie, 5 roues garnies (avec huile, sans eau, sans essence)	655 kg
Pneus	140X40.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Capacité en eau du système de refroidissement.. . . .	14 litres
Capacité du réservoir d'essence.	53 litres
Capacité de la réserve d'huile du moteur	7 litres
Graduation de la jauge (niveau visible utile)	6 litres
Capacité en huile de la boîte de vitesses	1 ^l 200
Capacité en huile du pont arrière	2 ^l 200
Consommation d'essence : 11 à 12 litres aux 100 km suivant la vitesse moyenne et la charge transportée.	
Consommation d'huile : 0 l. 150 à 0 l. 250 aux 100 km suivant la vitesse moyenne et le profil des routes.	

IDENTIFICATION

Conformément aux prescriptions ministérielles, chaque châssis est muni d'une plaque du constructeur, indiquant le type et le numéro du châssis, et fixée au tablier à l'intérieur du capot, côté gauche.

Le numéro du châssis est frappé en chiffres de 5 mm de hauteur sur le longeron en face du moteur, du même côté que la plaque.

Le numéro du moteur est frappé en chiffres de 5 mm de hauteur sur l'AV. de la culasse du côté droit.

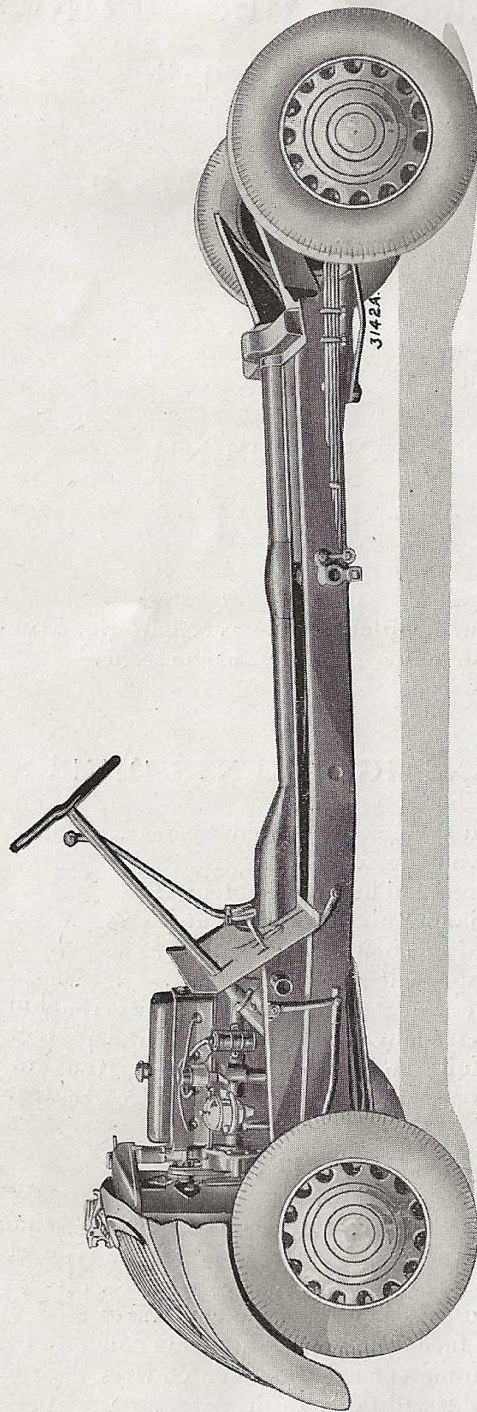


Fig. 3. — Vue latérale du châssis.

Notice d'Entretien " 302 "

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION DU CHASSIS NU

Le châssis nu comprend :

A) Les organes mécaniques suivants :

- 1° Le châssis proprement dit avec tous les divers supports qui y sont fixés ;
- 2° L'essieu avant avec ses freins, le ressort avant et tous les organes de liaison au châssis ;
- 3° Le moteur complet, avec ses accessoires d'alimentation, d'allumage, de démarrage et d'embrayage ;
- 4° Le changement de vitesse avec la commande de débrayage et le levier de commande de vitesses ;
- 5° L'essieu arrière avec ses freins, l'arbre de transmission, le tube de poussée ;
- 6° La direction ;
- 7° Les commandes diverses : accélérateur, levier de frein et renvoi, pédalier, canalisations électriques, etc. ;
- 8° Les organes divers et accessoires : ressorts arrière, amortisseurs, radiateur, silencieux d'échappement, etc.

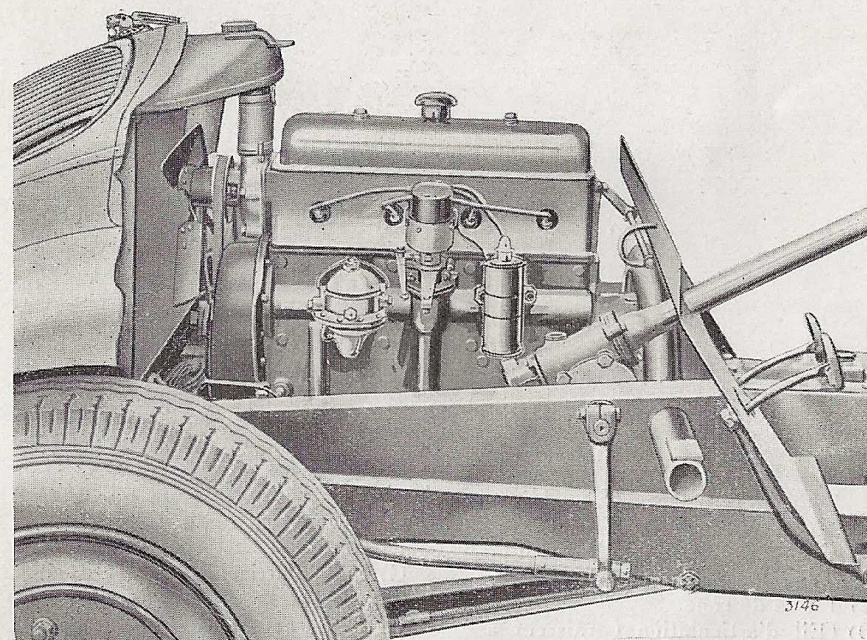


Fig. 4. — Vue latérale gauche du moteur.

B) Les accessoires de châssis suivants :

- 1° Roues avec leurs pneus complets ;
- 2° Tableau de bord avec appareils et leur commande ;
- 3° Les batteries ;
- 4° Les appareils d'éclairage et l'avertisseur ;
- 5° Le réservoir d'essence et sa canalisation ;
- 6° L'outillage complet.

Châssis bloc-tube surbaissé à doubles caissons superposés.

Le châssis rigide tubulaire est constitué par deux longerons composés, réunis par des traverses tubulaires ou embouties soudées électriquement ou rivées.

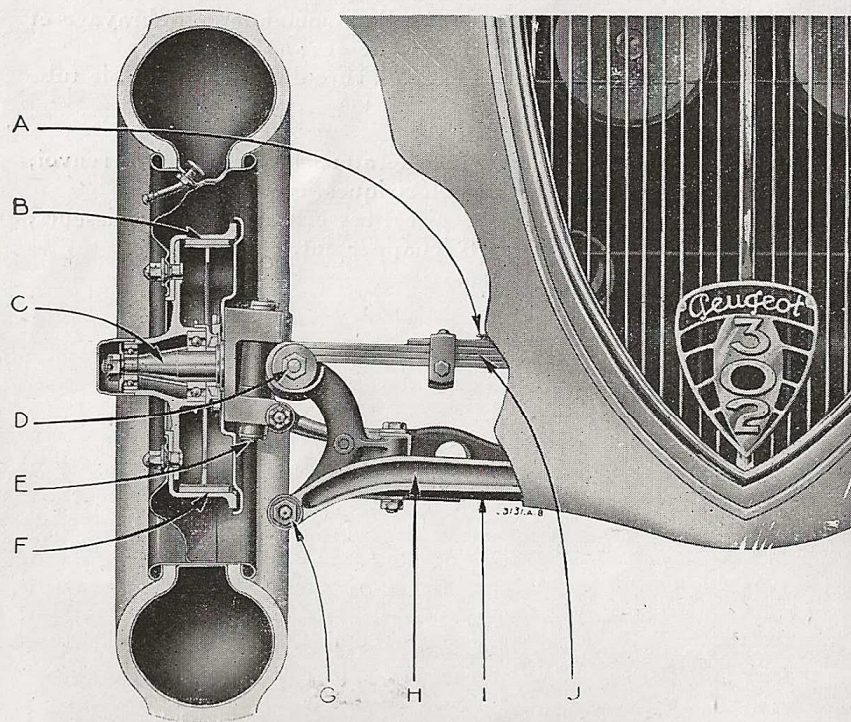


Fig. 5. — Coupe de l'essieu avant droit.

- | | |
|--|--|
| A) Graisseur des lames de ressort. | F) Garniture de frein |
| B) Tambour de frein. | G) Œil d'articulation (graisseur à l'AR.). |
| C) Fusée de roue. | H) Bielle de carrossage (côté droit). |
| D) Œil d'articulation (graisseur à l'AR.). | I) Bras de triangle (côté droit). |
| E) Pivot. | J) Ressort avant. |

Chaque longeron est formé par deux caissons obtenus par emboutissage d'une tôle en forme d'U renversé, sur laquelle est soudée électriquement une tôle pour obtenir la forme tubulaire rectangulaire.

Les deux caissons sont assemblés au point où la rigidité de l'ensemble est la plus utile.

Une traverse tubulaire avant porte le support d'attache des bielles d'essieu avant, du ressort avant, du radiateur et du levier relais de connexion.

Trois traverses tubulaires intermédiaires servent à entretoiser les longerons, à supporter la carrosserie, ainsi qu'à l'attache du triangle avant, du renvoi de frein, des jumelles avant des ressorts arrière, et d'un tunnel central de plancher.

Enfin, une 5^{me} traverse emboutie relie les longerons à l'arrière et porte les attaches milieu des ressorts arrière du type Cantilever.

L'arrière du cadre se prolonge par une plate-forme spécialement étudiée faisant partie de la carrosserie et formant notamment le passage des roues arrière.

Train avant. Le train avant à roues indépendantes est constitué par un système de deux parallélogrammes articulés, chaque parallélogramme étant constitué par :

- La moitié du ressort avant ;
- Une bielle de carrossage articulée au centre du châssis ;
- Le support de fusée portant le pivot de braquage.

Ce support de fusée est lui-même fixé sur un des bras du triangle de réaction venant se fixer à l'arrière du moteur sur un support approprié.

Les deux ensembles symétriques assurent l'indépendance totale des roues. Chacune se déplace parallèlement à elle-même, en conservant par conséquent un carrossage constant ; la voie est pratiquement constante en raison de la grande longueur des branches du parallélogramme.

Sur les pivots supports sont articulées les fusées des roues.

Les deux fusées sont articulées sur un pivot incliné passant par le point de contact du pneu avec le sol ; elles sont reliées entre elles par une bielle de connexion en deux pièces avec relais pivotant au centre qui assure dans les braquages une épure de direction correcte quels que soient les déplacements verticaux des roues.

L'articulation sur le châssis de la bielle de carrossage et des bras du triangle est assurée sur silentblochs amortisseurs de chocs.

Le ressort avant transversal qui par ses extrémités relie élastiquement les deux têtes d'essieu est fixé en son milieu au support placé sur la traverse avant du châssis. Il comporte un système de graissage interne entre les lames, qui assure un amortissement constant et évite les grincements. Il est muni de deux graisseurs à pression.

Les roues avant sont munies de freins auto-serreurs, à double action, à mâchoires intérieures extensibles, avec garniture en matière spéciale résistant à l'usure et à la chaleur.

La pédale de frein et le levier à main commandent les freins sur les quatre roues ; les commandes sont à câbles et gaines spéciales souples.

Moteur. Le moteur est du type à soupapes en tête à culbuteurs, commandées par l'arbre à cames placé dans le carter et par tiges latérales :

— Le carter supérieur forme bloc avec les cylindres.

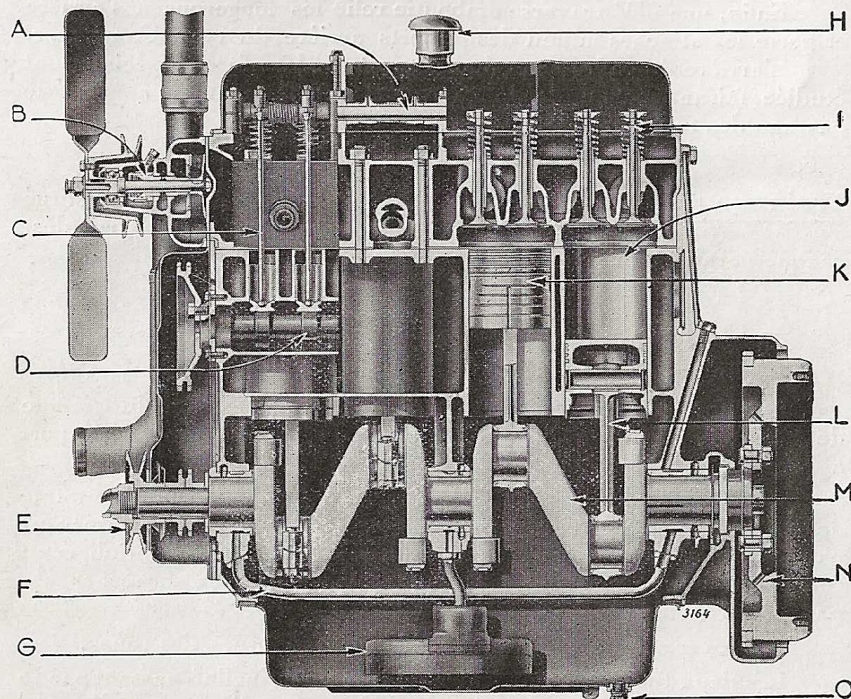


Fig. 6. — Coupe longitudinale du moteur.

- | | |
|------------------------------------|------------------------|
| A) Axe des culbuteurs. | I) Tige de soupape. |
| B) Presse-étoupe de pompe à eau. | J) Cylindre. |
| C) Tige de culbuteur. | K) Piston. |
| D) Arbre à cames. | L) Bielle. |
| E) Poulie. | M) Vilebrequin. |
| F) Tube de circulation d'huile. | N) Volant. |
| G) Crépine d'aspiration d'huile. | O) Bouchon de vidange. |
| H) Orifice de remplissage d'huile. | |

— La culasse est rapportée, son étanchéité est assurée par un joint métal-plastique ; elle porte les soupapes et sur le couvercle-carter supérieur se trouve le bouchon de remplissage d'huile.

— Le vilebrequin repose sur 3 paliers antifrictionnés à chapeaux rapportés. Il est foré intérieurement pour la distribution d'huile sous pression aux bielles et à la chaîne de distribution. Ce forage spécialement établi assure une décantation centrifuge de l'huile de graissage. Les manetons sont équilibrés par des contrepoids.

— Les bielles antifrictionnées actionnent les pistons légers en alliage d'aluminium traité, munis de quatre segments dont un racleur d'huile.

— L'arbre à cames est commandé par une chaîne et supporté par 4 paliers. Il comporte en son milieu un pignon de commande de l'arbre de pompe à huile et du distributeur d'allumage, ainsi que l'excentrique de commande de la pompe à essence.

Des poussoirs à partie frottante en fonte spéciale trempée, commandent les tiges de culbuteurs. Le réglage des jeux se fait par des vis sur l'extrémité des culbuteurs.

— Le graissage central des portées d'arbre à cames et des culbuteurs se fait sous pression.

— Le graissage sous pression du moteur est assuré par une pompe à engrenages noyée dans la réserve d'huile. L'huile aspirée par la pompe à travers les mailles d'un filtre à grande surface est refoulée dans la canalisation principale, puis aux paliers et aux bielles.

— La circulation d'eau de refroidissement est activée par une pompe rotative placée à la partie supérieure avant de la culasse ; l'eau de la circulation est répartie judicieusement à l'intérieur du cylindre par des chicaneaux spécialement étudiés. Une courroie trapézoïdale à tension réglable commande le ventilateur, la pompe et la dynamo.

— L'allumage est du type "par batterie". Le distributeur d'allumage, placé sur le côté gauche du carter, est commandé par l'arbre de pompe à huile. Il comporte un système d'avance automatique et une correction d'avance à la main.

— Le démarreur actionne le moteur par l'intermédiaire d'un pignon et d'une couronne dentée fixée sur le volant.

— La dynamo 12 volts est du type anticomposé. Elle est ventilée et comporte un système de réglage de tension de courroie par écartement des joues de la poulie.

— Le carburateur est fixé sur la tubulure d'admission contiguë à la tubulure d'échappement et convenablement réchauffée par les gaz d'échappement. Le carburateur comporte : un dispositif de départ assurant le lancement du moteur à froid et un silencieux d'admission. Il est alimenté par la pompe à essence aspirant dans le réservoir placé à l'arrière de la voiture.

— La suspension, self-amortie, du moteur au châssis, se fait par 4 supports en caoutchouc, très élastiques, supprimant toute vibration.

Une biellette limite les déplacements du moteur dans le sens longitudinal.

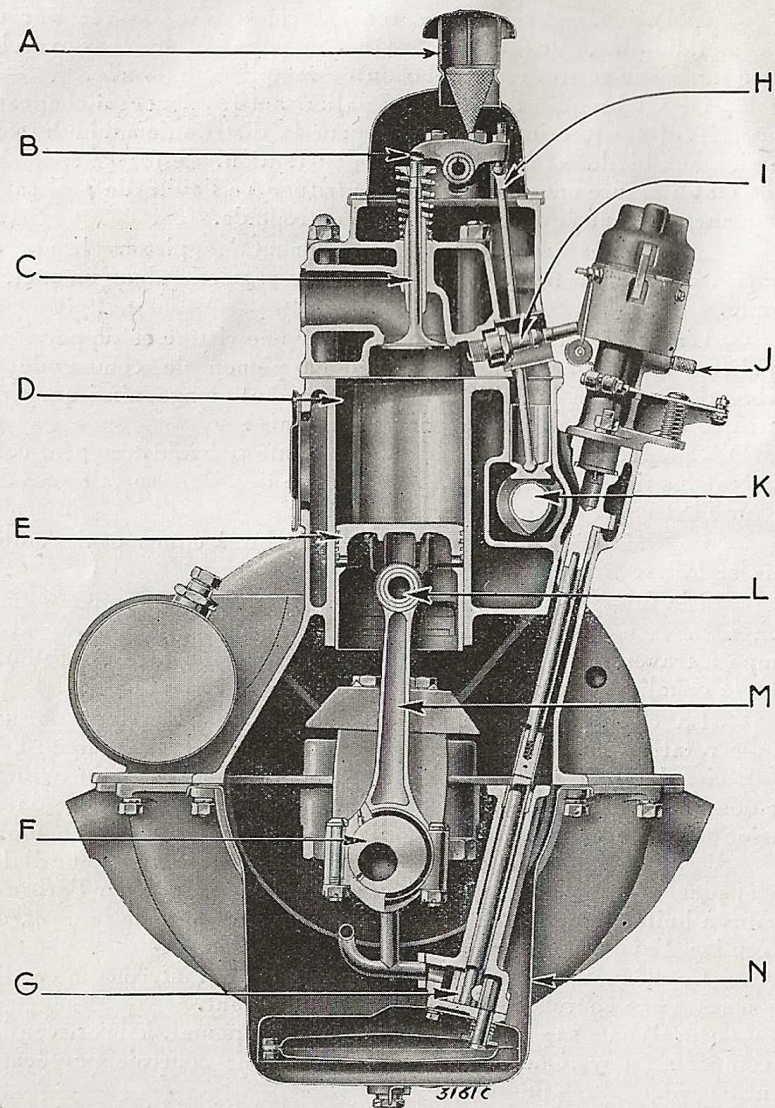


Fig. 7. — Coupe transversale du moteur.

- | | |
|-------------------------|-------------------------------|
| A) Remplissage d'huile. | H) Tige de culbuteur. |
| B) Culbuteur. | I) Bougie. |
| C) Tige de soupape. | J) Graisseur du distributeur. |
| D) Cylindre. | K) Arbre à cames. |
| E) Piston. | L) Axe de piston. |
| F) Vilebrequin. | M) Bielle. |
| G) Pompe à huile. | N) Carter inférieur. |

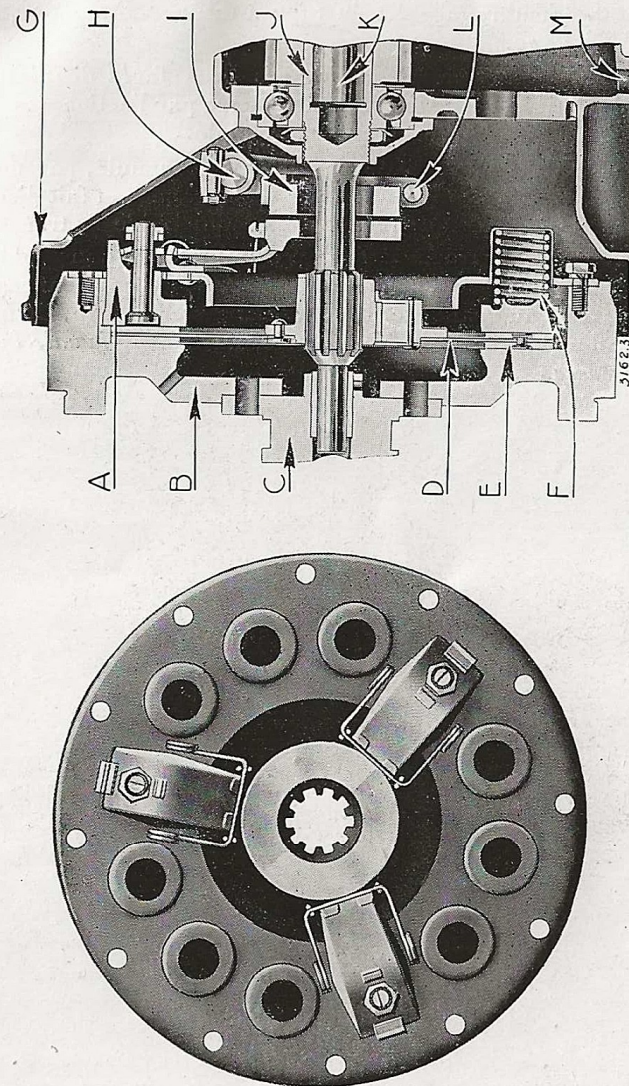


Fig. 8. — Vue de face et coupe de l'embrayage.

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| A) Plateau. | H) Arbre de débrayage. |
| B) Volant. | I) Butée. |
| C) Vilebrequin. | J) Arbre moteur. |
| D) Disque. | K) Arbre récepteur. |
| E) Garniture. | L) Axe de butée. |
| F) Ressort d'embrayage. | M) Orifice de vidange. |
| G) Carter. | |

Embrayage. L'embrayage est du type à disque unique fonctionnant à sec.

Le disque récepteur, garni sur ses deux faces de plateaux de friction, en matière spéciale, se trouve serré par l'action des ressorts entre le volant du moteur et un plateau mobile.

La manœuvre de la pédale de débrayage annule, par un jeu de leviers appropriés, l'action des ressorts d'embrayage et fait disparaître tout frottement sur le disque récepteur, ce qui libère la transmission.

Une bague de centrage de l'arbre d'embrayage dans le bout du vilebrequin est composée d'un métal spécial poreux, qui tient en suspens l'huile nécessaire au graissage. Il convient, au remontage, de la garnir de la valeur d'une noisette de Mobilubricant "S". *Ne jamais laver cette bague à l'essence.*

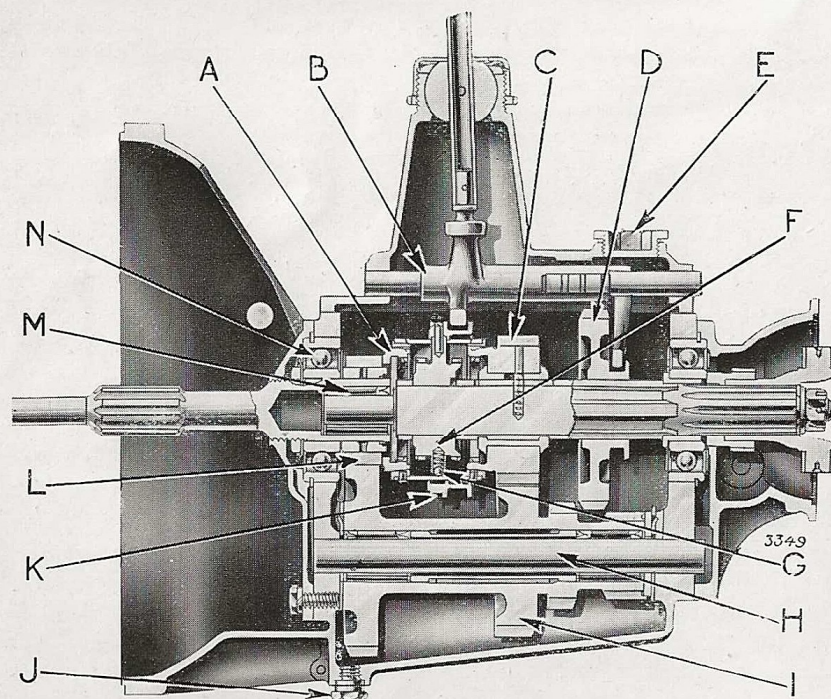


Fig. 9. — Coupe longitudinale de la boîte de vitesses.

- | | |
|--|------------------------------------|
| A) Bague de friction du synchronesh. | H) Arbre intermédiaire. |
| B) Fourchette. | I) Pignon intermédiaire. |
| C) Pignon de 2 ^e vitesse. | J) Bouchon de vidange. |
| D) Baladeur de 1 ^{re} et marche AR. | K) Bague de manœuvre. |
| E) Orifice de remplissage d'huile. | L) Engrenage d'arbre moteur. |
| F) Moyeu du synchronesh. | M) Roulement de l'arbre récepteur. |
| G) Bille du synchronesh. | N) Roulement de l'arbre moteur. |

Boîte de vitesses. La boîte de vitesses mécanique formant bloc avec le moteur est à trois vitesses et marche AR. avec synchronesh aux 2^e et 3^e vitesses.

Les vitesses sont mises en prise par le déplacement de deux baladeurs, manœuvrés par un levier placé au centre de la voiture.

Les positions du levier de commande pour les différentes vitesses normalisées sont données par le schéma, page 69, chapitre : "Conduite de la Voiture".

Un dispositif appelé "synchronesh" empêche de mettre en prise les engrenages des 2^{me} et 3^{me} vitesses tant que la vitesse circonférentielle des deux engrenages n'est pas égale ; un petit embrayage entraîne l'engrenage fou, et une came s'efface pour laisser passer le levier de commande au moment précis où les vitesses sont concordantes.

Pont arrière. Le pont arrière est constitué par un carter avec son couvercle, deux tubes formant essieu, aux extrémités desquels sont fixés les supports de freins arrière et les supports d'attaches de ressorts arrière ; le tube avant, de poussée et réaction, renferme l'arbre de transmission.

Le pont est relié au châssis par les attaches de ressorts arrière, les leviers d'amortisseurs hydrauliques et le tube de poussée situé dans l'axe de la voiture et articulé par rotule sur la boîte de vitesses.

L'arbre de transmission se trouve maintenu par un roulement à billes situé vers le milieu de sa longueur. Il est relié à l'avant à l'arbre récepteur de la boîte par un unique cardan sur roulements à aiguilles.

La transmission du mouvement aux roues arrière se fait par roue et vis sans fin et un différentiel à pignons coniques. Les arbres de commande de roues traversant les tubes de pont sont à embouts cannelés dans les pignons du différentiel.

Les roues arrière comportent le même type de freins que les roues avant.

Direction. La direction est à secteur et vis sans fin montée sur roulements à rouleaux indérégables ; elle commande les fusées par une barre montée à rotules et deux leviers.

La colonne de direction renferme la commande du contacteur électrique placé à la partie inférieure du carter de direction et manœuvré du centre du volant de direction.

Radiateur. Le radiateur monobloc, indépendant de la calandre, est tenu sur le châssis en trois points :

— à la partie inférieure, il est monté sur silentbloc central s'articulant sur le support de ressort au milieu de la traverse avant du châssis.

— à la partie supérieure, il est relié à l'avant du tablier par deux tirants.

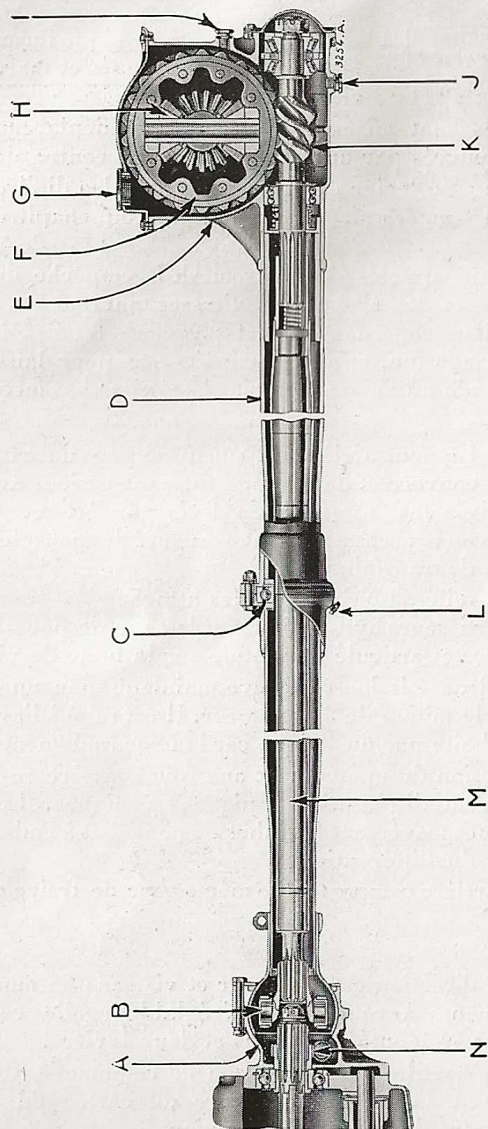


Fig. 10. — Coupe du pont arrière et de l'arbre de transmission.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| A) Sphère de poussée et de réaction. | I) Bouchon de niveau. |
| B) Croisillon. | J) Bouchon de vidange. |
| C) Roulement intermédiaire. | K) Vis sans fin. |
| D) Tube de poussée et réaction. | L) Graisseur du roulement intermédiaire. |
| E) Carter du pont arrière. | M) Arbre de transmission. |
| F) Couronne. | N) Pignon du compteur kilométrique. |
| G) Bouchon de remplissage. | |
| H) Différentiel. | |

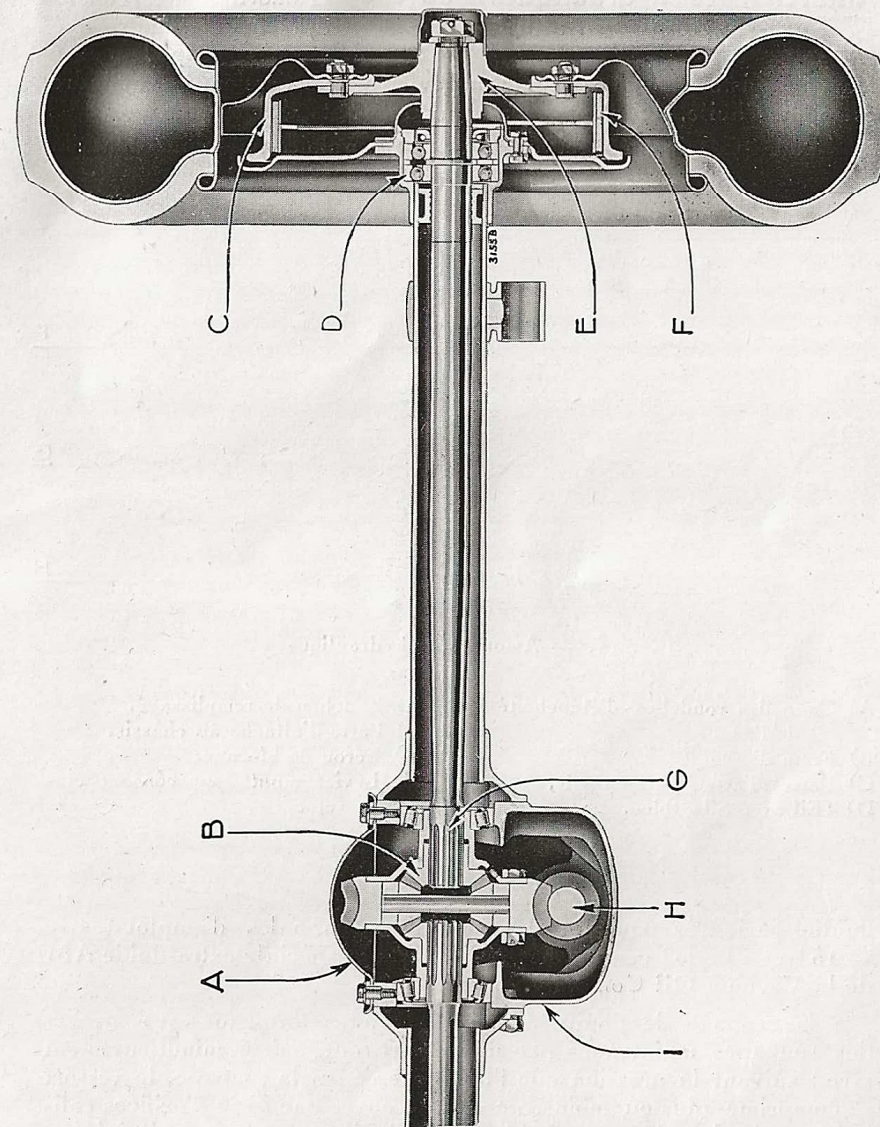


Fig. 11. — Coupe du pont arrière et d'une roue arrière.

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| A) Couvercle. | F) Garniture de frein. |
| B) Pignon. | G) Demi-arbre de roue. |
| C) Tambour de frein. | H) Vis sans fin. |
| D) Roulement de roue. | I) Carter. |
| E) Moyeu. | |

Amortisseurs hydrauliques Peugeot à double effet.

L'amortisseur est constitué par un cylindre fixé au châssis dans lequel se meut un piston commandé par un levier relié à l'essieu. Le cylindre est plein d'huile, qui s'oppose aux mouvements du piston.

Pour obtenir un effet constant, on emploie une huile dont la

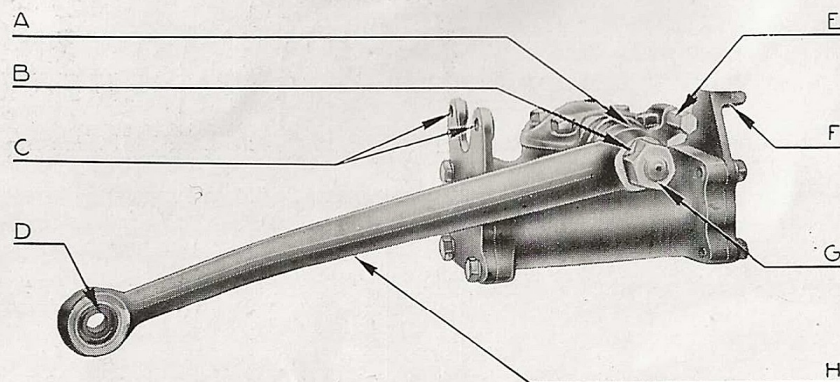


Fig. 12. — Amortisseur hydraulique.

- | | |
|--|--------------------------------------|
| A) Cage des rondelles d'étanchéité de l'axe. | E) Bouchon de remplissage. |
| B) Frein d'écrou. | F) Patte d'attache au châssis. |
| C) Pattes d'attache au châssis. | G) Écrou de blocage. |
| D) Œil avec Silentbloc. | H) Levier monté sur cône et claveté. |

fluidité varie très peu dans les conditions normales d'emploi (entre -15° et $+40^{\circ}$ centigrades). C'est l'huile spéciale extra-fluide AM de la Vacuum Oil Company.

Le passage de l'huile d'un côté à l'autre du piston est réglé par des soupapes maintenues par un ressort antagoniste minutieusement taré ; suivant la pression que l'huile exerce sur la soupape, le ressort se comprime plus ou moins, ce qui découvre une série d'orifices calibrés percés dans la soupape ; le débit d'huile se trouve ainsi réglé en fonction de la pression de l'huile, et par suite de la vitesse avec laquelle le piston se déplace.

On peut ainsi obtenir un amortissement presque nul pour les petites oscillations, et un amortissement très fort pour les grandes oscillations. Le système est absolument indérégable, et les résultats obtenus absolument constants, quelles que soient les conditions extérieures.

Tous les appareils sont tarés à l'usine sur une machine spéciale. L'entretien se réduit au contrôle du niveau d'huile (voir chapitre du graissage).

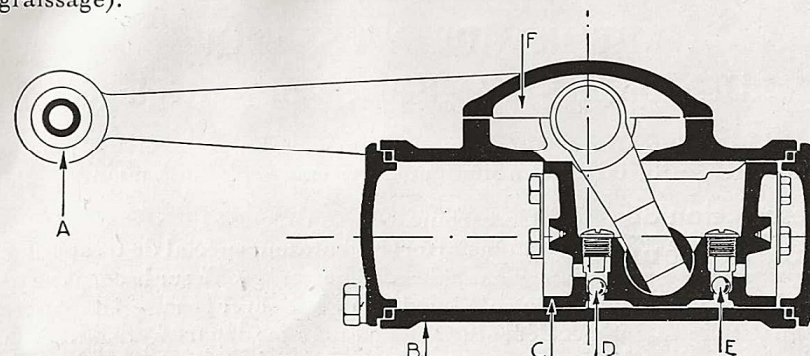


Fig. 13. — Coupe longitudinale.

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| A) Extrémité du levier de commande. | D) Soupapes automatiques. |
| B) Corps d'amortisseur. | E) Réserve d'huile. |
| C) Piston. | |

Les amortisseurs Peugeot ne doivent pas être démontés en dehors des ateliers Peugeot, sous peine d'annulation des clauses de garantie prévues aux conditions générales de vente.

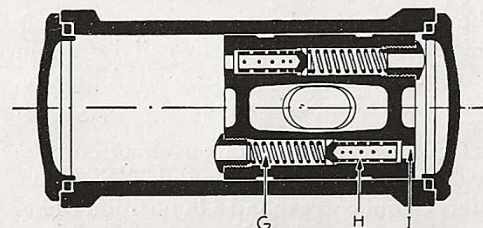


Fig. 14. — Coupe schématique montrant le fonctionnement des amortisseurs.

- | |
|--------------------------------|
| G) Ressort antagoniste. |
| H) Piston-soupape. |
| I) Orifice de passage d'huile. |

Réservoir d'essence. Le réservoir est placé à l'arrière de la carrosserie profilée, sa contenance est d'environ 53 litres. Son remplissage est très facile quelle que soit l'inclinaison de la route par deux bouchons de remplissage extérieurs situés de part et d'autre de la voiture.

Une jauge électrique à distance indique sur le tableau de bord la quantité approximative d'essence contenue dans le réservoir, à condition que le contact d'allumage soit poussé.

L'essence est aspirée au moyen d'une pompe à essence à diaphragme montée sur le côté gauche du moteur et commandée par l'arbre à cames.

Un dispositif placé dans le coffre arrière et manœuvrable à la main permet d'isoler une réserve de secours d'environ 5 litres d'essence dans le réservoir lui-même.

DEUXIÈME PARTIE

CARBURATEUR

ET POMPE A ESSENCE

Description - Fonctionnement - Réglage

Les voitures sont munies du carburateur Solex inversé à pompe d'injection, à bistarter et à limiteur de vitesse réglable à main.

Description du Carburateur

Ce carburateur se compose :

a) D'un bistarter (carburateur spécial de très petites dimensions à deux richesses) greffé sur le corps principal mais indépendant de celui-ci. Il sert à assurer la mise en marche et ensuite le ralenti accéléré du moteur après le départ à froid. A la mise en action du moteur, et tant que ce dernier n'a pas atteint une température moyenne, les deux réglages différents du starter permettent de réaliser l'enrichissement progressif du mélange.

b) D'un carburateur principal qui assure la pleine marche et le ralenti dès que le moteur est suffisamment échauffé. Cet élément est muni d'une pompe d'accélération qui permet d'obtenir d'excellentes reprises aux bas régimes par injection directe d'essence dans la tubulure.

c) D'un régulateur de vitesse, réglable du poste du conducteur, et lui permettant de fixer à sa volonté la vitesse maximum dans une limite étendue. Ce dispositif a pour objectifs principaux : une conduite plus agréable quand on ne recherche pas la vitesse maximum, une économie notable d'essence, enfin une diminution importante du travail du moteur ou des organes mécaniques de transmission, donc une économie à l'usage. Ce dispositif constitue donc un véritable économiseur sans inconvénient.

Manœuvre du "bistarter" pour le départ à froid.

Par temps froid, mettre le bistarter en circuit, en tirant à fond le bouton de commande "S" placé sur le tablier, ce qui correspond à la position riche, et le départ du moteur s'obtient instantanément sans faire aucune autre manœuvre, en particulier sans ouvrir les gaz.

Si, par temps très froid, le moteur bien parti s'arrête après quelques explosions, sans atteindre le cycle complet des 4 cylindres, cela provient d'un "gommage" partiel des organes du moteur et il convient de renouveler simplement l'action du démarreur (l'huile Mobiloil Arctic fait disparaître cet inconvénient).

La voiture étant démarrée, dès que le moteur a pris un peu de température, la tirette doit être repoussée à la deuxième position de richesse intermédiaire.

Il est indispensable, dès que la température du moteur le permet, de pousser à fond le bouton "S" pour mettre le starter hors circuit.

Pour obtenir les départs par températures moyennes, on placera d'emblée le bistarter dans cette position intermédiaire.

Quand le moteur est chaud, il ne faut pas utiliser le starter qui

rendrait le départ difficile par excès de richesse du mélange. L'on doit donc tenter le départ sans bistarter et n'utiliser celui-ci qu'en cas d'insuccès et en se servant de la position intermédiaire donnant le mélange de richesse moyenne.

Pour ménager les accumulateurs, avant de mettre en route on amorcera, en hiver comme en été, la pompe d'alimentation d'essence à la main, à l'aide du levier prévu à cet effet sur la pompe (voir page 29). Cette manœuvre aura pour résultat de remplir préalablement et complètement le carburateur et les tuyauteries d'essence.

Temps très froid.

Par temps froid, dès que le démarreur n'entraîne plus suffisamment vite le moteur, il convient, pour obtenir un départ facile, de substituer à l'huile Mobiloil "AF", pour le graissage du moteur, l'huile fluide Mobiloil Arctic.

En cas de départ très difficile, malgré une rotation suffisante du démarreur, manœuvrer comme suit :

1° Tirer à fond la manette du bistarter; 2° actionner le démarreur, sans mettre le contact d'allumage; 3° sans cesser l'action du démarreur, repousser la tirette, compter jusqu'à cinq et... 4° retirer le starter et mettre le contact à ce moment seulement, le départ est alors immédiat.

(Ces manœuvres ont pour but de créer une dépression supplémentaire qui favorise l'évaporation de l'essence dans la tubulure).

Détails de fonctionnement du "bistarter" (figure 15).

Suivant la position de la commande, on peut donc obtenir 2 richesses différentes au bistarter pour le départ ou la mise en action.

Les 2 positions sont marquées dans la commande du bistarter par une résistance supplémentaire provoquée par une bille s'engageant dans une encoche.

Dans la position extrême, le bistarter fournit un mélange riche. Le gicleur d'essence "D" du bistarter alimente en essence une petite capacité soumise à la dépression de la chambre "G" par un trou percé sur la glace "F". Ce trou, dans la position riche, est de même diamètre que l'orifice du canal d'arrivée du mélange.

L'air est réglé par un orifice "H" et le mélange essence et air se fait dans la chambre "G" qui peut être mise en communication avec la partie située en aval du papillon "I", c'est-à-dire entre le papillon et le moteur, au moyen d'une glace "F" percée d'une ouverture.

Dans la position intermédiaire, un trou de petit diamètre percé sur la glace "F" vient freiner l'arrivée du mélange dans la chambre "G".

L'ensemble constitue un petit carburateur auxiliaire donnant automatiquement, au moment du départ, un mélange d'autant plus riche que la température est plus basse.

Réglage du ralenti

Les voitures neuves sont généralement livrées : : normal : : avec un ralenti réglé trop riche et trop rapide, car il est impossible de réaliser un réglage correct avant la fin de la période de rodage du moteur.

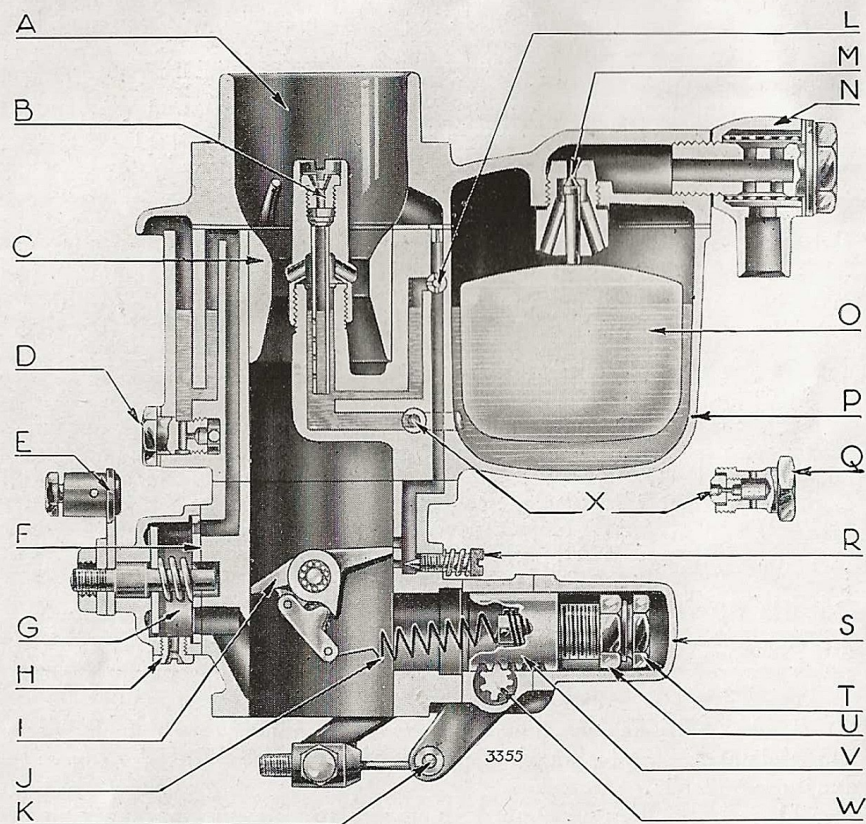


Fig. 15. — Coupe du Carburateur.

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| A) Entrée d'air. | M) Pointeau. |
| B) Ajustage d'automatisme. | N) Arrivée d'essence. |
| C) Buse. | O) Flotteur. |
| D) Gicleur d'essence du bi-starter. | P) Cuve. |
| E) Levier de commande du bi-starter. | Q) Support de gicleur. |
| F) Glace de bi-starter. | R) Vis de richesse du ralenti. |
| G) Chambre du bi-starter. | S) Chapeau du régulateur. |
| H) Gicleur d'air du bi-starter. | T) Manchon du ressort. |
| I) Papillon. | U) Ecrou de tension. |
| J) Ressort du régulateur. | V) Crémaillère. |
| K) Levier de commande du régulateur. | W) Pignon. |
| L) Gicleur de ralenti. | X) Gicleur d'alimentation. |

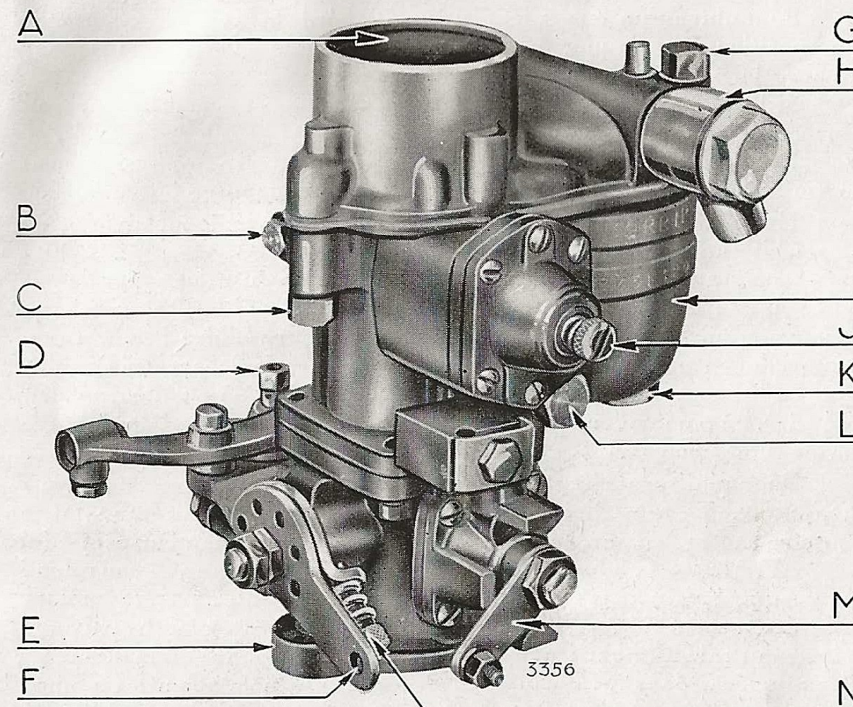


Fig. 16. — Vue extérieure du Carburateur.

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| A) Entrée d'air. | H) Arrivée d'essence. |
| B) Gicleur auxiliaire. | I) Cuve. |
| C) Vis de démontage. | J) Vis de pompe de reprise. |
| D) Levier de commande du régulateur. | K) Bouchon de vidange. |
| E) Bride du carburateur. | L) Gicleur d'essence du bi-starter. |
| F) Levier de commande des gaz. | M) Levier du bi-starter. |
| G) Vis de démontage. | N) Vis de ralenti. |

Dans le carburateur Solex, le réglage du ralenti porte sur trois organes différents :

- 1° Le diamètre du gicleur de ralenti "L" (fig. 15).
- 2° La vis de butée de ralenti "N" (fig. 16) qui limite la fermeture du papillon.
- 3° La vis de réglage "R" (fig. 15) qui permet de faire varier la richesse du mélange.

Avant de procéder au réglage d'un ralenti défectueux, vérifier préalablement l'écartement des pointes de bougies, comme il est dit page 33 et s'assurer qu'il n'existe aucune entrée d'air par les joints de brides du carburateur ou de la tubulure ou encore par les guides de soupapes si le moteur est très usagé.

Le diamètre du gicleur de ralenti étant déterminé après essais, il n'y a pas lieu, dans la majorité des cas, de le modifier.

Pour obtenir un bon ralenti il faut d'abord, la vis " R " étant dans une position quelconque, dévisser la vis de butée " N " (fig. 16) pour réduire le plus possible la vitesse du moteur.

Si le gicleur n'a pas été changé, le mélange est généralement trop riche et le moteur " galope ".

Pour obtenir ensuite un ralenti régulier on serrera progressivement la vis de réglage " R " jusqu'à ce que le moteur tourne " rond ".

En serrant la vis de réglage " R " on appauvrit le mélange et on l'enrichit en la desserrant.

Après avoir effectué ce réglage de richesse du ralenti par la vis " R " il se peut que le moteur tourne un peu trop vite. On agira alors à nouveau sur la vis de butée " N " (fig. 16) pour réduire la vitesse du moteur, et ensuite encore s'il y a lieu sur le réglage de richesse (vis " R ").

Si le moteur cale pendant l'opération, c'est que l'on est allé trop loin. Vérifier, en particulier, que le moteur ne cale pas lorsque l'on débraye un peu longuement.

Pour réaliser un réglage correct, *il faut que le moteur ne soit pas trop chaud*. Un ralenti réglé juste comme vitesse de rotation quand le moteur est bien chaud, serait trop pauvre lorsque le moteur est tiède.

Avec le Solex à bi-starter, il est très facile d'obtenir un bon ralenti parce que l'on n'a pas à se préoccuper du ralenti pour le moteur complètement froid ; pourtant il est bon de ne pas régler trop bas la vitesse au ralenti, pour éviter que le moteur ne cale dans les manœuvres compliquées, dans les encombrements en ville notamment ; de plus, un moteur qui tourne *trop lentement ne tourne pas régulièrement*, ce qui peut produire des claquements nuisibles à la bonne conservation des organes mécaniques.

RÉGLAGE DU CARBURATEUR

Les voitures 302 sont livrées avec l'un des deux réglages ci-dessous suivant le silencieux d'admission monté (fig. 17). Ce réglage convient aussi bien pour l'hiver que pour l'été dans des conditions normales d'utilisation en régions plates ou accidentées.

Avec Silencieux à lumières.		Avec Silencieux type "Burgess".	
Réglage.		Réglage.	
Buse.. .. .	26	Buse.. .. .	26
Gicleur	125	Gicleur	125
Automaticité.. .. .	280	Automaticité.. .. .	350
Ralenti	45	Ralenti	45
Chapeau.	6 × 200	Chapeau.. .. .	6 × 300
Starter.		Starter.	
Gicleur d'air. .. .	4,5	Gicleur d'air.. .. .	4,5
Gicleur d'essence .. .	125	Gicleur d'essence .. .	125

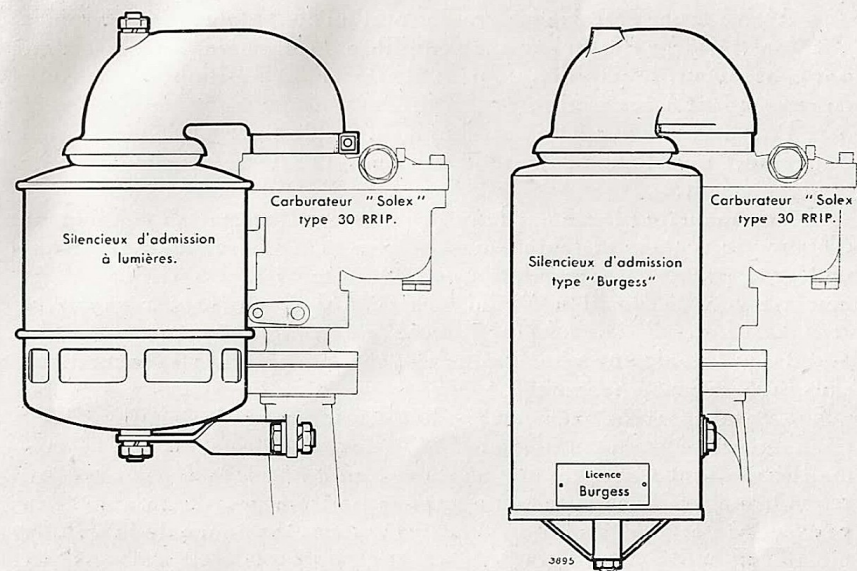


Fig. 17. — Silencieux d'admission.

Si l'on désire un réglage spécial pour l'emploi de carburants spéciaux ou pour modifier les performances de la voiture, consulter nos Services Techniques qui donneront tous conseils utiles à ce sujet.

POMPE D'ACCÉLÉRATION

Cette pompe, à membrane, est actionnée automatiquement par la dépression qui règne dans la tubulure d'aspiration. Le réglage en a été effectué à la suite de longues expériences, il n'y aura donc pas lieu de le modifier.

A titre de renseignement, indiquons que la pompe donne son débit maximum lorsque la vis de réglage " J " (fig. 16) est desserrée de quatre tours maximum en partant de la position vissée à fond, laquelle correspond à un débit sensiblement nul.

RÉGULATEUR A VITESSE VARIABLE

Ce système permet au conducteur de fixer par avance, à l'aide d'une manette à main, la vitesse qu'il veut ne pas dépasser entre le maximum possible et 68 km à l'heure environ.

Le régulateur est constitué par le papillon, de forme spéciale " I " tiré par un ressort (fig. 15) ce qui provoque l'ouverture du papillon lorsqu'on appuie sur l'accélérateur.

Arrivé à une certaine vitesse de rotation du moteur, le passage des gaz dans le corps du carburateur équilibre la traction du ressort et, par conséquent, le papillon ne peut dépasser la position d'ouverture correspondant à cet équilibre.

Pour faire varier cette position, il suffira de faire varier la tension du ressort : en l'augmentant, on augmente la vitesse maximum limite et inversement.

Une manette placée sur le tableau de bord permet au conducteur d'opérer le réglage instantanément. Cette manette se déplace devant un écran portant les inscriptions : "mini-maxi". En déplaçant la manette vers la position "mini" on réduira la vitesse maximum et on sera dans les conditions les plus favorables au point de vue consommation.

Pour obtenir une vitesse plus élevée on déplacera la manette en sens inverse jusqu'à "maxi".

Ces manœuvres ont pour résultat d'agir sur une crémaillère "V" par l'intermédiaire d'un pignon "W", les déplacements de la crémaillère faisant varier la tension du ressort.

On pourra fixer la manette dans la position désirée à l'aide d'un verrouillage à clé et s'assurer ainsi de la vitesse maximum de la voiture même conduite par un tiers.

La présence du régulateur à vitesse variable ne change rien aux principes de conduite habituels et laisse au moteur toute sa nervosité aux reprises ou en côte.

Il n'y aura aucun réglage à faire sur ce dispositif. Si, pour une raison quelconque, son fonctionnement devenait défectueux, on s'adresserait aux Services Techniques de la Société Peugeot.

Choix du carburant. Un décret-loi du 15 novembre 1935 a fixé d'une façon impérative de nouvelles conditions de composition et de vente des essences.

Avant ce décret, on trouvait sur le marché des super-carburants, du carburant poids lourds et différentes essences de tourisme avec alcool, sans alcool, etc.

C'est avec de l'essence de tourisme alcoolisée qu'ont été mis au point le moteur et le carburateur des voitures 302.

La présence d'alcool dans l'essence n'offrait aucun inconvénient grâce aux précautions prises dans la construction de l'ensemble de la voiture pour éviter le vapor-lock.

Par contre, certaines essences non alcoolisées et très détonantes faisaient apparaître un cliquetis rendant nécessaire la manœuvre, sur le retard, du correcteur d'avance à l'allumage, d'où une perte de rendement.

Les carburants actuels qui sont tous vendus sous le même nom de "Carburant Tourisme" sont :

- ou de l'essence pure,
- ou des mélanges d'essence et de benzol,
- ou des mélanges d'essence et d'alcool,

— ou encore un mélange ternaire de ces trois carburants.

Il est possible que certains de ces composés ou bien certaines des essences qui sont ainsi délivrés sous la dénomination générique de "Carburant Tourisme" nécessitent des modifications au réglage, notamment pour le point initial de calage de l'allumeur à avance variable.

Nous déconseillons l'emploi du carburant poids lourds en raison des inconvénients qui se sont révélés dans des usages prolongés, notamment des usures relevées sur certains moteurs de taxis parisiens.

Ce carburant provoque également des encrassements qui pourraient être préjudiciables au bon fonctionnement du carburateur SOLEX, qui comporte certains ajutages de très petit diamètre.

Dans tous les cas où il y aurait doute sur la bonne qualité du carburant, l'on pourrait acquérir une certitude en utilisant exclusivement pendant un certain temps, dans la voiture, un quelconque des super-carburants que l'on trouve couramment dans le commerce et qui sont constitués avec des essences sélectionnées, et qui permettent un taux de compression et une avance à l'allumage compatibles avec le maximum de rendement.

Les nouveaux décrets fixent 60 octanes au minimum pour les essences de tourisme et 75 au minimum pour les super-carburants. L'octane est en quelque sorte l'unité de mesure de la bonne essence, ne créant pas de cliquetis ou de réallumage.

NOTA. — L'adjonction de prises d'air supplémentaires ou d'économiseurs a toujours les mêmes conséquences pernicieuses si ces appareils appauvrissent le mélange au delà des limites spécialement définies par le Constructeur du moteur par des essais sérieusement contrôlés et de très longue durée. Les Constructeurs des appareils dits "économiseurs" ne tiennent jamais compte de la répercussion produite par l'excès de pauvreté et l'élévation de la température de combustion qui en découle, car ils sont uniquement intéressés par la vente de leurs appareils et ils s'inquiètent souvent très peu de la durée du moteur et du coût de l'opération finalement très onéreuse.

Le système de régulation SOLEX constitue l'économiseur le plus rationnel en ce sens qu'il ne tombe pas dans les défauts précités.

POMPE A ESSENCE

Description. La pompe à essence installée sur le côté gauche du moteur, à l'avant, et commandée mécaniquement par l'arbre à cames, aspire l'essence dans le réservoir et la refoule dans le carburateur après l'avoir fait passer au travers des mailles extrêmement serrées d'un filtre visible sous une cloche.

Une notice spéciale fournie par le Constructeur de la pompe à essence donne les détails principaux, descriptifs, de fonctionnement ou d'entretien.

Amorçage à main. Nous attirons tout spécialement l'attention sur "l'Amorçage à la main" qui s'effectue à l'aide d'un petit levier A (fig. 18) dont est munie la pompe à essence.

Cette manœuvre, très facile et normale dans la plupart des cas, devient difficile lorsque le hasard fait arrêter le moteur, précisément dans la position où la membrane de la pompe est déjà soulevée par le poussoir et la came. Dans ces conditions, il suffit la plupart du temps de faire tourner légèrement le moteur, soit à la manivelle, soit en mettant en prise directe et en poussant un peu la voiture, soit en donnant un simple coup de démarreur.

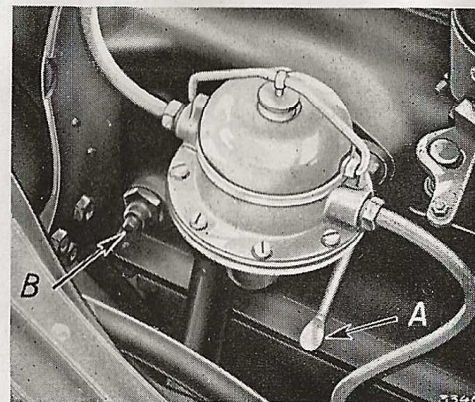


Fig. 18. — Pompe à essence.
A) Levier.

L'amorçage à la main

a pour but de soustraire les accumulateurs au travail inutile qui consisterait à faire tourner le moteur pendant un temps très appréciable dans l'unique but de remplir le niveau constant du carburateur.

En été, il est fréquent en effet que la chaleur importante qui règne sous le capot à l'arrêt d'une voiture évapore la plus grande partie de l'essence contenue dans le niveau constant, d'où l'utilité de l'amorçage à la main.

Recherche des causes de non-fonctionnement.

Si l'on constate que l'essence n'arrive pas au carburateur, la panne doit être attribuée à l'une des causes suivantes :

- 1° Le réservoir d'essence est vidé ou bien le robinet de réserve fermé.
- 2° Le filtre de la pompe est encrassé et a besoin d'être nettoyé.
- 3° Il existe une fuite ou entrée d'air, soit dans la canalisation d'essence ou aux raccords, soit au niveau du joint en liège du filtre ou du joint du bouchon de vidange. Le remède consiste à vérifier le serrage des raccords, du bouchon de couvercle et du bouchon de vidange. Si cette dernière vérification ne suffit pas, faire contrôler la canalisation d'essence.
- 4° Si l'essence fuit par le trou qui se trouve sur le côté, vers la partie inférieure de la pompe, c'est l'indice que le diaphragme de la pompe est détérioré et doit être remplacé.

Nota. — Il est bon de posséder dans la voiture, comme pièce de rechange, un joint de la cuve en verre, car il est fréquent que ce joint se trouve détérioré au démontage après un certain temps d'usage.

TROISIÈME PARTIE

RÉGLAGE DU MOTEUR ET PARTICULARITÉS DE MONTAGE

Réglage des soupapes : et des culbuteurs : Il y a lieu de vérifier les jeux après la période de rodage de la voiture neuve, ou après un rodage de soupapes. L'ensemble des jeux des poussoirs, à vérifier à l'extrémité de la queue de soupape, doit être (moteur froid) de :

- 0,10 mm pour les soupapes d'admission ;
- 0,15 mm pour les soupapes d'échappement.

Faire tourner la tige de culbuteur sur elle-même pendant la vérification.

Si le jeu des culbuteurs se trouve modifié à l'usage, desserrer le contre-écrou de la rotule de réglage, serrer ou desserrer celle-ci et rebloquer le contre-écrou. Le jeu se mesure au moyen d'un clinquant d'épaisseur placé entre le culbuteur et la queue de soupape.

A chaque resserrage du joint de culasse les jeux changent et il est indispensable de régler les jeux aux soupapes.

Démontage des ressorts de soupapes : Pour le remplacement d'un ressort de soupape, culasse montée, procéder comme suit :

1° Comprimer le ressort à démonter au moyen du lève-soupape, dégager la tige de commande, ce qui permet de basculer en arrière et de faire glisser latéralement le culbuteur.

2° Obturer avec un chiffon les orifices de passage des tiges de culbuteurs afin d'éviter qu'une pièce puisse tomber à l'intérieur des logements.

3° Démonter la bougie du cylindre considéré et placer le piston de ce cylindre au point mort haut $\frac{P}{M}$ (voir page 33).

4° Par le trou de bougie, maintenir avec un outil la soupape appuyée sur son siège, comprimer le ressort et démonter les demi-cônes d'arrêt.

Si ceux-ci sont coincés dans la cuvette, frapper un petit coup sec sur celle-ci avec un tube pour les décoller.

Procéder ensuite dans l'ordre inverse des opérations de démontage en veillant à l'emmanchement correct des demi-clavettes coniques.

Démontage des soupapes. Démontez la courroie de ventilateur. Vidanger l'eau et démonter les tuyaux d'eau. Démontez le tuyau d'échappement, le tuyau d'essence et les commandes du carburateur. Il est préférable d'enlever le carburateur et le ventilateur pour éviter les avaries possibles. Démontez l'axe des culbuteurs complet.

Démontez la culasse en prenant des précautions pour ne pas abîmer le joint de culasse (il est cependant recommandé de monter chaque fois un joint neuf).

Procéder comme indiqué ci-dessus pour le démontage des demi-cônes et ressorts.

Au remontage de la culasse, faire le serrage des écrous progressivement en commençant par ceux du centre. Bien bloquer tous les écrous de fixation avant de remonter l'arbre des culbuteurs.

Ne jamais employer d'hermétique sur le joint de culasse, mais simplement l'enduire sur ses deux faces d'huile de lin cuite.

Remonter les tiges de culbuteurs à leur place respective et remonter l'arbre des culbuteurs en s'assurant que les vis sphériques des culbuteurs portent bien dans les logements des tiges.

Vérifier les jeux des culbuteurs avec des clinquants d'épaisseur.

Lors d'un resserrage du joint de culasse il est nécessaire de vérifier et corriger les jeux des poussoirs.

:: Réglage :: Après un démontage complet du moteur, pour remonter la chaîne procéder comme suit : Faire pivoter la plaquette qui recouvre le trou de réglage percé dans le carter du volant, côté gauche, et, en tournant la manivelle, amener le volant de telle façon que l'indication A-O-E (ouverture-échappement) apparaisse exactement en regard du trait gravé sur le carter. Dans cette position du volant, le piston N° 1 se trouve 15,7 mm. avant le point mort bas. (Les cylindres sont numérotés 1, 2, 3, 4, en partant de l'avant.) Placer l'arbre à cames à la position d'attaque à l'ouverture de la soupape d'échappement du cylindre 1 et, les jeux des poussoirs étant corrects, monter la chaîne sur ses pignons exactement dans cette position.

Si la chaîne ne se monte pas ainsi d'une façon convenable, démonter le pignon monté sur l'arbre à cames. Ce pignon percé de cinq trous permet cinq positions, dont l'une donne la position cherchée.

Il n'est pas utile de vérifier le réglage sur tous les cylindres ; si le cylindre 1 est bien réglé, tous les autres le sont également bien par suite du calage des cames.

Nous recommandons de régler sur la position d'ouverture d'échappement, qui réduit les chances d'erreurs possibles.

Calage de la tête d'allumeur. L'ordre d'allumage des cylindres est 1, 3, 4, 2. Pour régler l'allumage :

1° Mettre le dispositif de réglage au cran du milieu.

2° Placer le piston n° 1 au point d'allumage, soit 0,6 millimètre avant le point mort haut.

Pour déterminer cette position, amener les inscriptions suivantes gravées sur le volant en face du trou percé dans la paroi supérieure du carter volant, côté gauche, en tournant la manivelle :

$\frac{P}{M}$ qui veut dire point mort (haut).

$\frac{A}{1}$ qui indique le point précis d'allumage pour les cylindres 1 et 4.

Pour caler la tête d'allumeur, il faut donc faire correspondre le trait situé au-dessous de la lettre A avec le trait gravé sur le carter.

3° Enlever le couvercle de la tête du distributeur.

4° Desserrer le boulon de la pince fixant le distributeur et tourner le boîtier jusqu'au moment précis où la came correspondant au cylindre 1 commence à décoller les vis platinees.

5° Serrer alors la pince dans cette position et remplacer le couvercle et les fils.

Le distributeur d'allumage comporte un système d'avance automatique qui ne nécessite aucun réglage.

L'allumeur est commandé par un tournevis excentré qui empêche d'effectuer toute erreur de calage au montage.

:: Avance :: Le dispositif d'avance réglable permet de faire varier depuis le siège du conducteur l'avance initiale, ce qui permet d'obtenir les meilleures conditions de marche.

Il est recommandé en toutes circonstances d'augmenter l'avance jusqu'au moment où le cliquetis se fait entendre, puis de rétrograder légèrement. On peut ainsi tirer le meilleur parti des divers carburants, ceux contenant de l'alcool ou les super-carburants supportant plus d'avance ; on peut également augmenter l'avance pour la marche en ville avec moteur tiède et la diminuer un peu sur la route avec moteur très chaud.

Réglage des pointes de bougies :: L'écartement des pointes de bougies doit être de 0,6 mm. Ces pointes s'usent, il faut les vérifier et les rapprocher à 0,6 mm., notamment si l'on constate des ratés à la reprise ou bien les changer en cas d'usure importante. Ne jamais toucher à l'électrode centrale.

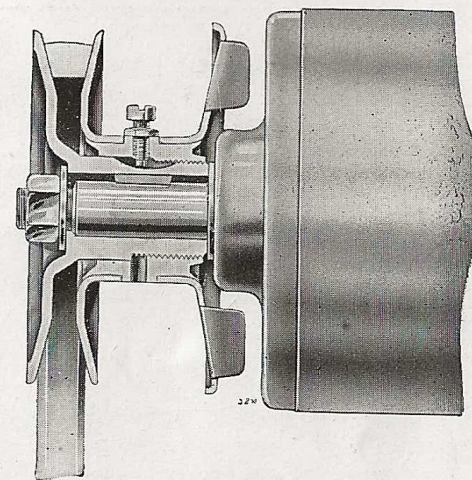


Fig. 19. - Réglage de la courroie de dynamo.

Des bougies bien réglées améliorent le départ à froid, le ralenti, les reprises et le rendement général.

Veiller à l'étanchéité des joints de bougie. Un joint qui fuit détériore la bougie et peut provoquer des phénomènes graves d'auto-allumage, faire griller les soupapes, le joint de culasse, les segments et même les pistons.

Tension de la courroie de ventilateur.

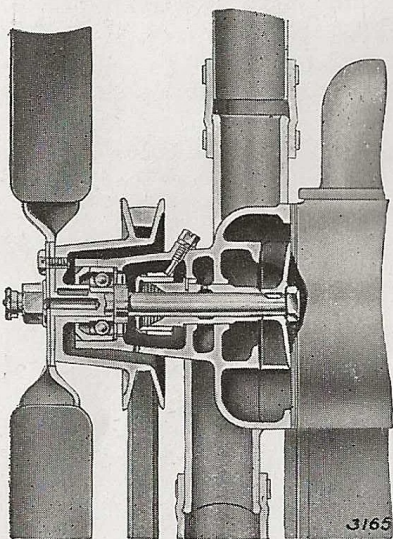


Fig. 20

Coupe du ventilateur
et de la pompe à eau.

Pour régler la tension de la courroie trapézoïdale de commande de dynamo et de ventilateur, rapprocher la joue mobile de la joue fixe de la poulie de dynamo en la vissant, après avoir enlevé la vis-frein qui la bloque en position. Cette vis-frein doit être remise et engagée dans une des fraises d'arrêt.

Montage du volant moteur. Le volant moteur est fixé sur la collerette arrière du vilebrequin par 4 boulons à épaulement en acier traité et deux boulons munis de douilles d'entraînement en acier traité. Ces boulons doivent être serrés très énergiquement à l'aide d'un outillage PEUGEOT spécial et les écrous arrêtés par des freins spéciaux.



QUATRIÈME PARTIE

RÉGLAGES ET PARTICULARITÉS DE MONTAGE DU CHASSIS

Réglage de l'embrayage. Après un long usage, ou bien si par une fausse manœuvre l'on a fait patiner l'embrayage, les garnitures de friction s'usent, ce qui a pour conséquence de reculer la butée d'embrayage et de faire disparaître ce que l'on nomme "la sûreté".

Il est pernicieux de rouler ainsi et il faut régler cette sûreté : ouvrir le capot et tourner de quelques tours l'écrou à broche placé sur la bielle reliant la pédale au levier de débrayage afin d'obtenir un total de 20 mm environ de "course pour rien" à la pédale de débrayage.

Réglage de la direction. La direction comporte une vis sans fin, montée sur roulements coniques à galets, pratiquement inusables et indé réglables.

Le jeu latéral de l'axe du secteur se règle par une vis centrale avec contre-écrou située côté moteur (voir fig. 21 coupe au bas de la figure).

En cas d'usure légère de la denture entre vis et secteur l'on peut rapprocher celui-ci de la vis par un dispositif à excentrique et blocage par cône fendu situé en haut du couvercle support de carter. Desserrer toutes les vis du couvercle, débloquent l'excentrique, le faire pivoter jusqu'à engrenement convenable et rebloquer le tout.

Il est nécessaire que ce réglage soit pratiqué seulement par un mécanicien expérimenté.

La colonne de direction est démontable seule ; après démontage du commutateur à la partie inférieure de la direction et de la tige de commande centrale maintenue en position par une rondelle fendue logée à la partie inférieure du carter, démonter le volant de la colonne. Retirer les vis qui fixent la colonne au carter et enlever la fourrure. On aperçoit ainsi sur la colonne de direction, à la sortie du carter, un écrou et contre-écrou : les dévisser. Le tube colonne, monté à cannelures à l'intérieur de la vis peut alors coulisser, la vis restant en place.

Réglage des articulations à rotules de direction. Les barres de direction sont à rattrapage de jeu automatique et ne doivent présenter aucun jeu. Si l'on constatait du jeu dans une articulation, il proviendrait d'un ressort cassé qu'il faudrait alors remplacer dans le boîtier à rotule.

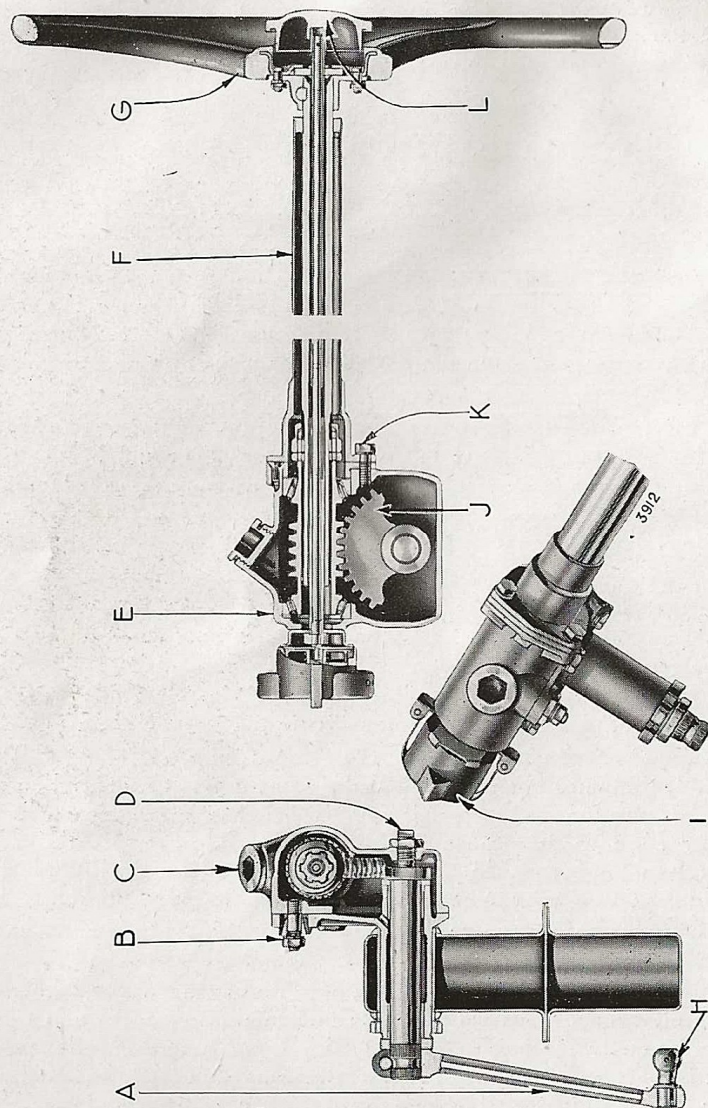


Fig. 21. — Coupe de la direction.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| A) Levier de commande de direction. | H) Rotule de commande de la barre de direction. |
| B) Vis de blocage. | I) Commutateur. |
| C) Bouchon de remplissage d'huile. | J) Secteur. |
| D) Vis de rattrapage de jeu. | K) Vis de fixation. |
| E) Carter de direction. | L) Contacteur et commande d'avertisseur. |
| F) Colonne de direction. | |
| G) Volant de direction. | |

Au remontage du nouveau ressort, serrer à bloc et desserrer ensuite l'écrou de la quantité juste nécessaire pour permettre la mise en place de la goupille.

:: Freins :: Les freins sont du type "auto-serreurs" : deux mâchoires en contact avec une came d'écartement sont réunies par un dispositif articulé et réglable diamétralement opposé à la came de manœuvre.

Le point fixe est situé au milieu de la came de commande; lorsque l'on actionne le frein, la première mâchoire après le point fixe (dans le sens de rotation) mise en contact avec le tambour par le jeu de la came est sollicitée par la rotation et elle vient prendre point d'appui sur la seconde mâchoire, en multipliant sur celle-ci l'effort de freinage dans la proportion même du frottement obtenu initialement.

Si l'on change le sens de marche, la mâchoire primaire devient secondaire, et réciproquement.

L'on utilise ainsi automatiquement un phénomène semblable à l'enroulement réalisé dans les freins de treuil ou autres freins à corde connus depuis très longtemps. L'ensemble des phénomènes semblables utilisés dans les freins auto-serreurs est connu sous le nom de "déroulement".

Théoriquement et pratiquement les freins agissent en marche AV. et en marche AR. avec la même intensité. Il se produit cependant, lorsque l'on change de sens de marche, un léger claquement métallique surtout sensible en marche AR. et qui est produit par l'appui de tous les jeux en sens inverse.

Le phénomène de déroulement exige, pour se produire correctement, un réglage minutieux des freins; il y a lieu cependant d'opérer différemment suivant l'état d'usure des freins.

Réglage d'usures légères. — Pour retendre les freins auto-serreurs usés très légèrement, il suffit de tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le tenon de réglage A indiqué sur les fig. 22, 23 et 24.

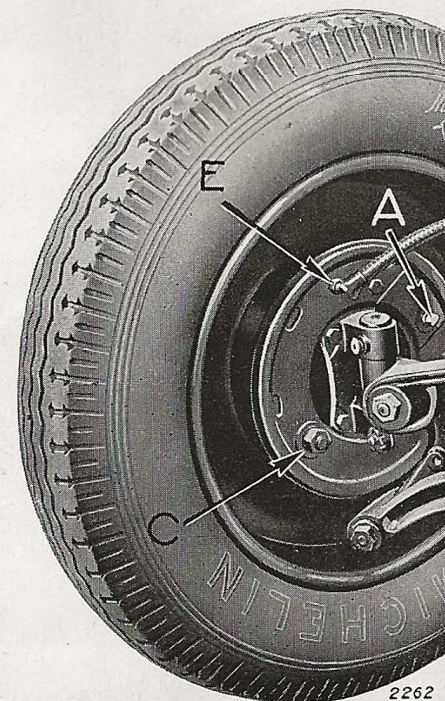


Fig. 22. — Réglage des freins avant.

Réglage d'atelier. — S'il s'agit d'un frein nouvellement monté ou de freins suffisamment usés pour que l'opération indiquée précédemment ne donne plus de résultats normaux, il faut procéder comme suit :

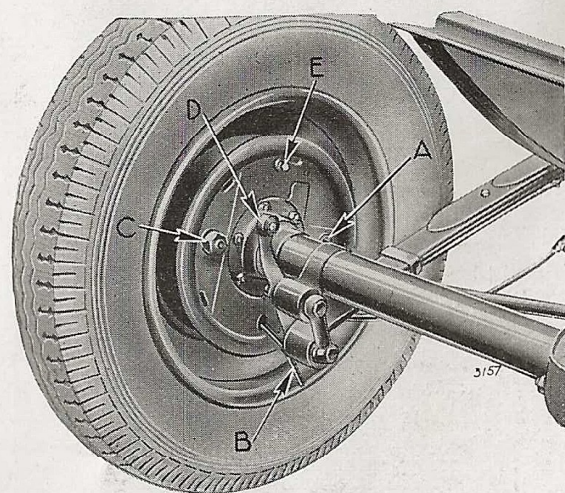


Fig. 23. — Réglage des freins arrière.

A) Tenon de réglage; B) Tube d'évacuation d'huile; C) Écrou de point fixe; D) Axe de fixation de l'amortisseur; E) Excentrique.

1^o Détacher des leviers sur lesquels ils sont attelés les 4 câbles de commande (près du pédalier). Procéder ensuite, pour chaque roue, comme il est indiqué aux paragraphes suivants.

2^o Débloquer l'écrou de l'excentrique E et faire pivoter cet excentrique dans le sens où l'on ne perçoit aucune résistance.

3^o Débloquer le gros écrou du point fixe de came C et frapper avec une masse en cuivre sur le bout de l'axe fileté pour le libérer.

4^o Actionner l'excentrique E jusqu'à le bloquer, serrer provisoirement

modérément son contre-écrou et faire pivoter l'excentrique en sens inverse d'un quart de tour environ. Bloquer définitivement le contre-écrou en maintenant l'excentrique dans la position obtenue.

5^o Agir ensuite sur le réglage indiqué précédemment en tournant le tenon A dans le sens des aiguilles d'une montre à l'aide d'une clé à tube ou clé d'atelier jusqu'à obtenir le blocage complet du frein par extension des deux mâchoires à l'intérieur du tambour.

6^o Rebloquer dans cette position l'écrou du point fixe, axe de came C, en s'assurant que la rondelle est bien engagée dans les plats de l'axe.

7^o La pédale étant dans la position de repos, le levier de frein à main complètement ramené vers l'avant et le levier de renvoi de frein rappelé vers l'arrière, agir sur les tendeurs des 4 câbles de frein de façon qu'il soit possible d'accoupler ceux-ci aux leviers exactement, sans traction ni compression sur le câble. Cette "mise à longueur" minutieuse des câbles est très importante.

8^o Monter chaque roue sur cric et agir sur le dispositif de réglage pour obtenir le desserrage de chaque roue. Autant que possible, faire exactement le même nombre de crans pour les deux roues d'un même essieu, chaque cran étant perceptible à la main, mais aussi au bruit que fait le ressort-frein passant d'une dent à l'autre de l'engrenage de l'émerillon de réglage.

9^o Passer à l'essai de freinage sur route ou bien sur appareil spécial de contrôle et parfaire le réglage en agissant uniquement sur le tenon A; avec des freins neufs, il est bon de n'effectuer cette opération qu'après tassement des freins.

OBSERVATIONS. — Après quelques jours de circulation en ville où le pilote donne habituellement des coups de frein très

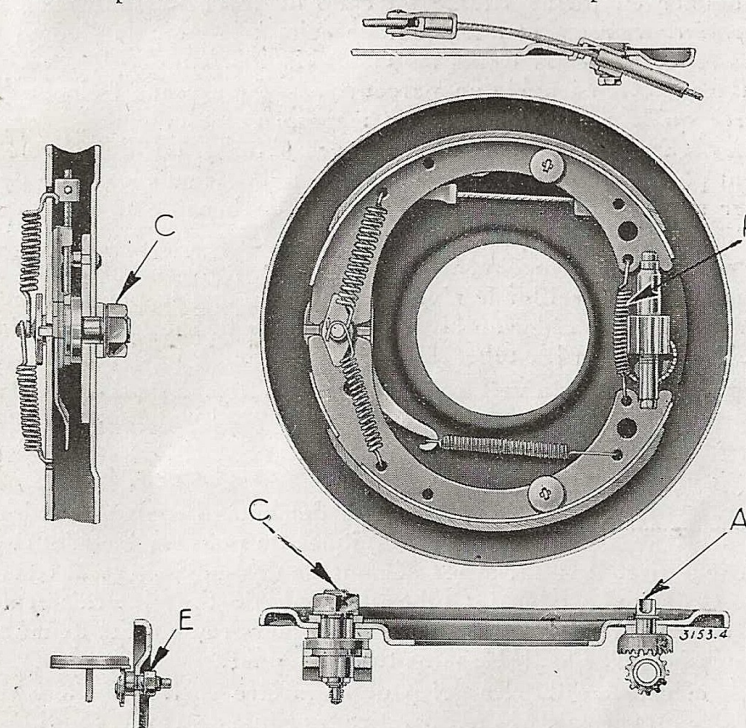


Fig. 24. — Vue intérieure et détails d'un tambour de frein.

A) Tenon de réglage.
C) Écrou de point fixe.

E) Excentrique.
R) Ressort.

légers et très fréquents, il peut sembler que les freins aient besoin d'un nouveau réglage parce que l'action du frein n'est pas suffisamment énergique au début de l'action de la pédale.

Les freins ne sont pourtant pas dérégles, mais la mollesse de freinage est due au fait que la seule mâchoire (primaire) qui a fonctionné à chaque coup de frein est légèrement usée, ce qui modifie le phénomène d'enroulement.

Il suffit, dans ces conditions, de donner 5 ou 6 coups de frein assez violents pour remédier à l'usure infime qui a modifié le réglage et retrouver le frein normal.

S'il n'en était pas ainsi, il conviendrait de procéder au réglage d'atelier qui a pour effet de recentrer ces mâchoires bien en rond à l'intérieur des poulies par déplacement du point fixe.

Essais de freinage. Contrairement à la méthode employée par de nombreux ouvriers mécaniciens, il ne faut pas baser le réglage des freins uniquement sur le blocage visible aux traces des roues sur le sol.

Cette méthode offre l'inconvénient de fatiguer inutilement la voiture et les organes de freinage; il est préférable de procéder comme suit: donner en pleine vitesse un coup de frein puissant, *mais sans faire paliner les roues* et tâter tout de suite à la main la chaleur des poulies et resserrer les freins les moins chauds. En dernière vérification, tâter les freins après un parcours assez long sans freinage pour s'assurer qu'ils ne frottent pas en marche normale.

Les garnitures de freins imbibées d'huile ou de pétrole ne peuvent plus assurer un freinage normal et il devient nécessaire de les changer si l'on ne dispose pas d'un bain de benzine et d'une étuve pour leur séchage complet.

Pour éviter cet inconvénient, éviter un graissage excessif des moyeux avant, surveiller le niveau de l'huile dans le pont arrière et ne jamais faire procéder au lavage au pétrole des organes avoisinant les freins. Nettoyer les tubes d'évacuation d'huile des freins arrière.

Après lavage de la voiture, se méfier des freins dans lesquels de l'eau a pu s'introduire, ce qui risque de les rendre inefficaces dans les premiers coups de frein.

Démontage du pont arrière. Le démontage des organes mécaniques du pont arrière n'offre pas de particularité. Il suffit, après démontage des moyeux et des écrous gauche et droite en bout des tubes de pont, de tirer latéralement les deux arbres de commande des roues avec leurs roulements de moyeux et de désaccoupler les brides des tubes de pont.

Le mécanisme différentiel peut alors être sorti par l'ouverture supérieure du carter après avoir retiré les roulements des coquilles.

La vis du pont se démonte par l'arrière du carter après que l'on a démonté le chapeau arrière: sortir le roulement arrière de la vis, enlever la clavette, puis tourner de $\frac{1}{8}$ de tour la rondelle de butée des roulements. Les crans de la rondelle se présentent alors en face des évidements dans l'alésage du carter, la rondelle peut sortir et la vis peut être tirée en arrière.



CINQUIÈME PARTIE

GRAISSAGE

La durée et le bon fonctionnement de la voiture dépendent essentiellement des soins apportés au graissage de tous ses organes, aussi, ne saurions-nous trop attirer l'attention de nos Clients sur la nécessité d'observer rigoureusement les conseils qu'ils trouveront dans les pages suivantes.

GRAISSAGE DU MOTEUR

Remplissage d'huile. Le remplissage d'huile du moteur s'opère par le bouchon de grand diamètre qui se trouve à la partie supérieure du moteur sur le couvercle des culbuteurs.

Un filtre amovible retient les corps étrangers qui pourraient tomber accidentellement dans le moteur par cet orifice.

Par de grands passages à l'intérieur des parois du cylindre et de la culasse, l'huile neuve va au carter inférieur, dont le niveau normal s'établit à 6 litres sur la graduation de la jauge.

Mettre de l'huile en excédent du niveau maximum serait nuisible au bon fonctionnement du moteur, provoquerait des remontées d'huile aux pistons, l'encrassement des bougies, la formation de calamine, etc...



Fig. 25. — Orifice de remplissage d'huile.

Jauge d'huile. Une jauge graduée en litres se trouve sur le côté gauche du moteur,

Avant le départ, et moteur arrêté, vérifier en retirant la jauge, en l'essuyant et en la replongeant à fond dans son logement si le niveau

d'huile est correct. Il est préférable de faire les appoints dès qu'il manque un litre plutôt que de laisser le niveau descendre trop bas.

Ne jamais laisser baisser le niveau en dessous de 2 l. 500, on risquerait un désamorçage de pompe et de très graves avaries du moteur.

Évacuation des vapeurs d'huile. Sur le côté du moteur et aboutissant au-dessous du châssis se trouve le tube d'évacuation des vapeurs d'huile se formant à l'intérieur du moteur.

Pompe à huile. La pompe à huile est commandée par l'arbre à cames par l'intermédiaire d'un renvoi hélicoïdal ; elle plonge dans la réserve d'huile du carter inférieur en laissant cependant environ un litre de décantation, *non aspirable*. L'huile est refoulée,

sous pression, dans les différents organes du moteur, par l'intermédiaire de tuyauteries ou de trous forés dans les parois du carter et du vilebrequin ; elle arrive aux paliers, pénètre à l'intérieur du vilebrequin et s'y trouve répartie encore *sous pression* pour le graissage des têtes de bielles et de la chaîne de distribution.

L'huile aspirée par la pompe traverse au préalable les mailles d'un filtre placé sous la pompe et noyé dans la réserve.

Ce filtre est abrité sous une cloche en tôle et seule l'huile décantée peut être aspirée.

L'huile des paliers parvient aux bielles après une décantation centrifuge dans les manetons spécialement forés à cet effet.

Clapet de décharge. Il se trouve sur la canalisation d'huile dans le

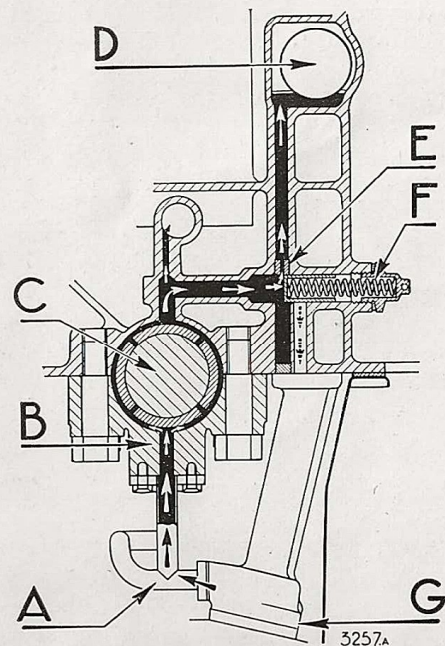


Fig. 26. — Coupe du clapet de décharge.
A) Canalisation d'huile. B) Palier avant.
C) Vilebrequin. D) Logement de l'arbre à cames. E) Ajustage calibré. F) Ressort du clapet. G) Pompe à huile.

carter, après le palier avant. Son rôle est de limiter la pression maximum de l'huile, notamment au moment de la mise en route à froid,

pour éviter les surpressions qui pourraient fausser le manomètre ou fatiguer la commande de la pompe, surtout en hiver.

Ce clapet de décharge (fig. 26) est démontable par le côté gauche du carter moteur. La décharge retourne au carter.

Graissage des culbuteurs. L'huile sous pression du palier arrière est canalisée dans l'axe creux des culbuteurs. Chaque culbuteur est directement graissé et l'excédent d'huile s'écoule le long des tiges de culbuteurs ou les queues de soupape et retourne au carter.

Manomètre. Le contrôle de la pression se fait à l'aide du manomètre métallique dont la prise de canalisation est située à l'arrière du moteur, au-dessus du palier arrière.

Le manomètre indique donc la pression effective utilisable aux endroits à graisser sous pression.

Vérification de la pression d'huile. La pression d'huile du moteur varie suivant la viscosité de l'huile qui varie elle-même avec la température.

Avec moteur froid, le clapet de décharge règle la pression au taux maximum de 4 kg.

Avec moteur chaud, la pression à 60 km/h est d'environ 3 kg. ; à 20 km/h, de 1 kg. environ ; le manomètre est à peine influencé lorsque le moteur tourne à l'extrême ralenti.

Si, en cours de route, le manomètre indique une pression notablement inférieure à la normale, il faut immédiatement chercher les causes de perturbation en vérifiant :

1° Si le carter contient de l'huile en quantité suffisante, (voir chapitre remplissage).

2° S'il n'y a pas de fuite au bouchon de vidange ou aux joints du carter.

3° S'il n'y a pas de fuites à la tuyauterie du manomètre ou aux bouchons des clapets.

4° Si le tuyau du manomètre n'est pas obstrué partiellement. Dévisser le raccord sur le manomètre et vérifier si l'huile coule au ralenti.

5° Si le manomètre n'est pas détérioré.

6° Par démontage du bac inférieur, vérifier si le filtre sous la pompe n'est pas obstrué par des impuretés, incident très rare en raison de sa grande dimension si l'on pratique les vidanges périodiques.

7° Enfin, vérifier le fonctionnement de la pompe elle-même.

Si les vérifications ne donnaient pas de résultats, il faudrait imputer la chute de pression à une avarie de coussinet du vilebrequin.

Une avarie à un coussinet de bielle amène une chute de pression visible seulement au ralenti et qui, à grande vitesse, peut ne pas être décelée au manomètre parce que l'huile ne pénètre dans le vilebrequin

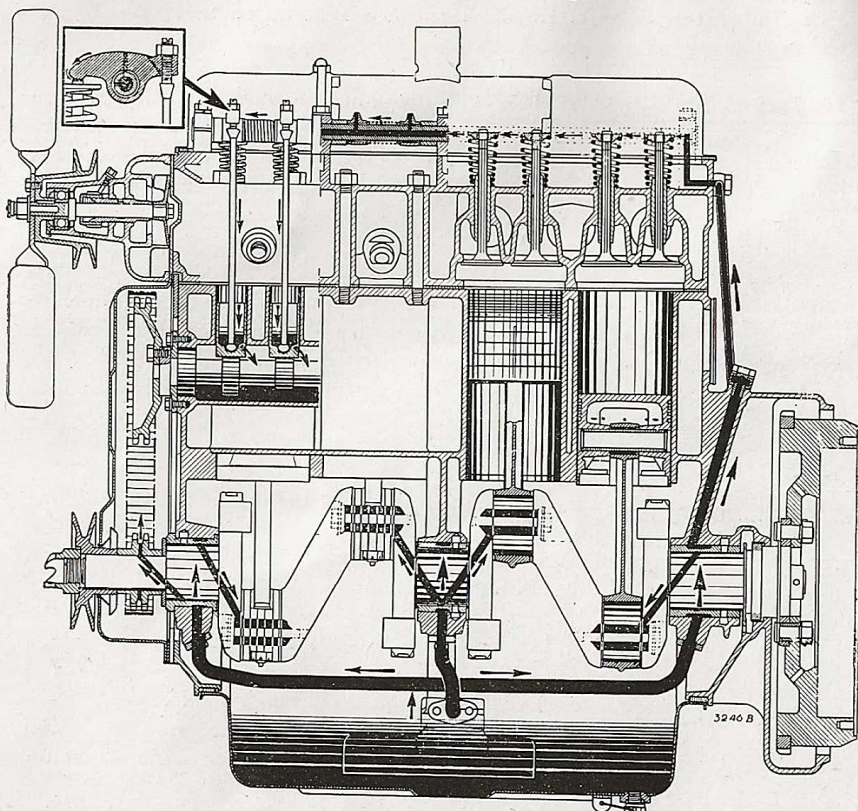


Fig. 27. — Schéma de la circulation d'huile.

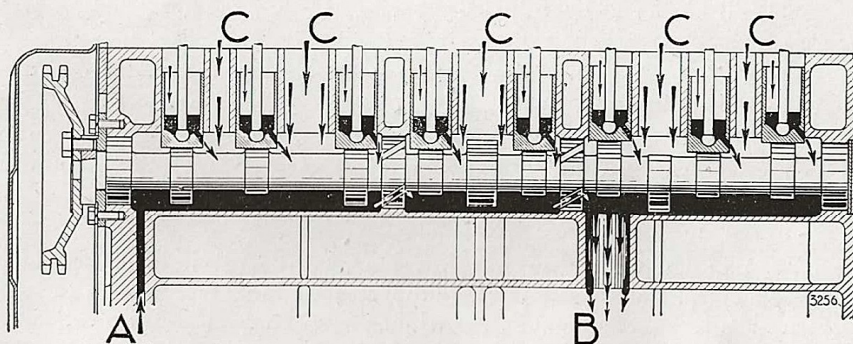


Fig. 28. — Schéma de la circulation d'huile dans le carter d'arbre à cames.

- A) Huile venant du palier avant ; B) Retour d'huile au carter ;
C) Huile venant des culbuteurs.

quin que par deux orifices calibrés pratiqués dans les soies des paliers, et cette résistance suffit à maintenir la pression dans la conduite générale.

Une chute de pression au ralenti peut également être produite par une fuite aux pastilles d'obturation des chambrages du vilebrequin dans les manivelles.

Huiles à utiliser. Les nombreux essais que nous avons faits en vue de donner à nos clients des indications sur le choix des huiles de graissage les mieux appropriées à nos voitures nous permettent de recommander exclusivement en temps normal l'emploi de l'huile supérieure Gargoyle Mobiloil "AF".

Par temps froid, choisir Gargoyle Mobiloil Arctic.

Vidanges d'huile et nettoyage du carter. L'huile se charge d'impuretés en cours de fonctionnement et en même temps se trouve diluée, surtout en hiver, par des particules d'essence non vaporisée qui réussissent à passer au carter au temps de "compression". De là, nécessité de vidanger périodiquement l'huile du moteur.

Effectuer cette vidange en moyenne tous les 1.500 à 2.000 kilomètres suivant le travail imposé au véhicule.

Par temps froid, il est nécessaire d'augmenter la fréquence des vidanges, par suite de l'intensité du phénomène de dilution qui s'aggrave lorsque la température extérieure s'abaisse. En cas de démarrages fréquents par temps très froid, il peut arriver que la quantité d'essence qui passe au carter soit suffisante pour compenser l'huile consommée et le niveau d'huile reste apparemment normal. Si l'on n'y prête pas attention, ceci peut donner lieu à une usure anormale du moteur et même à des accidents de bielles ou de coussinets, l'huile diluée ayant perdu tout pouvoir lubrifiant.

Effectuer toujours la vidange lorsque le moteur est chaud, et mieux encore, après une randonnée importante. Il faut procéder de la façon suivante :

Dévisser le bouchon de vidange au-dessous du bac inférieur. Quand le moteur est complètement vide, le nettoyer en utilisant une certaine quantité d'huile spéciale pour le rinçage. Nous recommandons vivement pour cet usage l'emploi de "Vacolavor" de la Vacuum Oil Company qui nous a donné entière satisfaction. Introduire ce lubrifiant par l'orifice de remplissage et le faire circuler en actionnant le moteur quelques tours au démarreur sans mettre le contact. Évacuer ensuite cette huile de nettoyage. *Ne jamais utiliser de pétrole à cet effet, car la quantité qui resterait dans le moteur et dans le filtre diluerait l'huile fraîche et diminuerait dangereusement ses propriétés lubrifiantes.* Remonter le bouchon de vidange du bac inférieur (ce bouchon doit être freiné par un fil de fer) — et mettre 7 litres d'huile appropriée dans le moteur.

Renouveler l'huile plus fréquemment lorsque la voiture est neuve ou si le moteur a été revisé (voir page 64). Dans ce cas, la première vidange doit être faite après 500 kilomètres, et la deuxième après 1.000 kilomètres, afin d'évacuer les particules métalliques provenant du rodage.

Tous les 7.000 kilomètres, il est recommandé de compléter la vidange du moteur par un démontage du bac à huile permettant d'effectuer la vérification du goupillage des écrous de bielles, de nettoyer complètement le fond du bac pour éliminer les produits de décantation s'il s'en est formé, et surtout de démonter et nettoyer le filtre à grande surface et à mailles fines disposé à la partie inférieure de la pompe à huile.

Ce filtre a été choisi avec des mailles très serrées, afin d'assurer une protection efficace de tous les organes graissés sous pression; son nettoyage automatique est assuré partiellement par les dispositions de la crépine protégée par un masque, mais il faut toujours craindre l'introduction accidentelle d'un corps étranger : une ficelle, un morceau de chiffon, etc., qui, formant une multitude de flocons par usure, pourrait encrasser le filtre.

Le nettoyage du filtre est également opéré automatiquement à l'aide des vidanges périodiques et c'est une raison supplémentaire pour effectuer ces vidanges comme il est prescrit.

Changer le joint du bac à chaque opération et soigner son montage.

GRAISSAGE DU CHASSIS

Pour faciliter les instructions concernant l'entretien des divers organes du châssis, nous les avons groupées dans cette notice en différentes catégories basées sur la fréquence du graissage, soit en temps écoulé, soit en nombre de kilomètres parcourus.

Les lubrifiants Mobiloil à utiliser sont indiqués dans chaque paragraphe et plus particulièrement dans le schéma encarté à la fin de la présente notice.

Nous recommandons de faire effectuer ces opérations de graissage par nos Concessionnaires, Agents ou sous-Agents qui, spécialement documentés, entretiendront votre voiture avec les produits appropriés.

1^o CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 500 KILOMÈTRES

Pompe à eau. L'axe de la pompe à eau est lubrifié par l'intermédiaire d'un graisseur à pression situé sur le côté droit de la pompe. Employer Mobilubricant "P", graisse spéciale ne fondant pas à 100° et résistant à l'eau bouillante. Son emploi permet d'éviter les suites d'eau et supprime l'obstruction des tubes de radiateur.

Ventilateur. Un graisseur situé à l'extrémité de l'arbre permet le graissage du roulement. Utiliser Mobilcompound.

Dynamo. Quelques gouttes d'huile fine "Vacolub" que l'on introduit à la burette dans les godets AV. et AR. de la dynamo. Ne graisser que pendant l'arrêt du moteur.

Dispositif d'allumage L'allumeur est situé à gauche du moteur.
:: par batterie :: Le genre de graissage varie avec les différents systèmes.

Il est nécessaire, suivant les cas, d'entretenir de graisse

(Mobilubricant "S") ou d'huile (Vacolub) le graisseur placé directement en dessous du dispositif d'allumage.

Essieu avant et commande de direction. Utiliser, pour entretenir le plein du boîtier de direction, le bouchon situé sur la partie supérieure (Mobiloil "D" spéciale).

Les organes de la direction : bielle de commande près du boîtier, barre de direction, barre d'accouplement et pivots d'essieu, sont munis à leurs articulations de graisseurs à pression (Mobilcompound).

Ressort AV. Graisser les axes du ressort avant au moyen des graisseurs prévus à cet effet (2 graisseurs).

Ces graisseurs se trouvent situés à la partie arrière du train avant. Utiliser Mobilcompound.

Le graissage interne entre lames du ressort se fait au moyen des deux graisseurs à pression placés sur le ressort (utiliser Mobilcompound ou Mobiloil "D" spéciale).

Barre d'accouplement. La rotule centrale de la barre d'accouplement et l'axe du levier-support intermédiaire de la barre comportent chacun un graisseur à pression. Utiliser Mobilcompound.

Axes des ressorts AR. Ils sont montés sur "silentbloks" (caoutchouc) sur les voitures de tourisme et par conséquent ne sont pas à graisser. Le graissage interne des lames doit se faire comme pour le ressort avant.

Cardan et Sphère de réaction :: Le graisseur, accessible par le dessous, est situé sur le côté gauche du carter (Mobilcompound ou Mobiloil "D" spéciale).

Il y a lieu, à chaque graissage, d'introduire le volume complet de la pompe fournie dans l'outillage.

Arbre de transmission. Un graisseur est placé au milieu du tube extérieur de l'arbre de transmission, accessible par le dessous. Pour le graissage de ce roulement (voir fig. 10), utiliser Mobilcompound ou Mobiloil "D" spéciale.

Axe des pédales et renvoi de frein. Utiliser les graisseurs à pression situés en bout de l'axe de pédales et sur les bossages du renvoi de commande de frein (Mobilcompound).

2^o CHAQUE MOIS OU TOUS LES 1.500 KILOMÈTRES

Changement de vitesse. Les organes intérieurs du changement de vitesse tournent dans un bain d'huile dont la hauteur est réglée par un bouchon situé à gauche de la boîte et accessible par en dessous. Le bouchon de remplissage est vissé dans le couvercle ; il est accessible par un trou pratiqué dans le plancher.

Employer l'huile Mobiloil "D" spéciale, qui, possédant notamment une grande fluidité aux basses températures, permet un passage facile des vitesses et assure le graissage de toutes les parties frottantes, dès la mise en route.

Vérifier le niveau de l'huile à chaud et compléter le cas échéant.

Tous les six mois ou tous les 7.000 kilomètres environ, vidanger complètement la boîte de vitesses à chaud en dévissant le bouchon prévu à cet effet, situé à la partie inférieure du carter. Refaire le niveau à l'huile fraîche.

La boîte de vitesses doit être vidangée la première fois après 500 kilomètres de parcours, afin d'évacuer les particules métalliques provenant d'un rodage normal.

Pont arrière. Les organes internes du pont arrière tournent dans un bain d'huile dont la hauteur est réglée par le bouchon de niveau situé à l'arrière du carter. Le bouchon de remplissage est placé dans le couvercle.

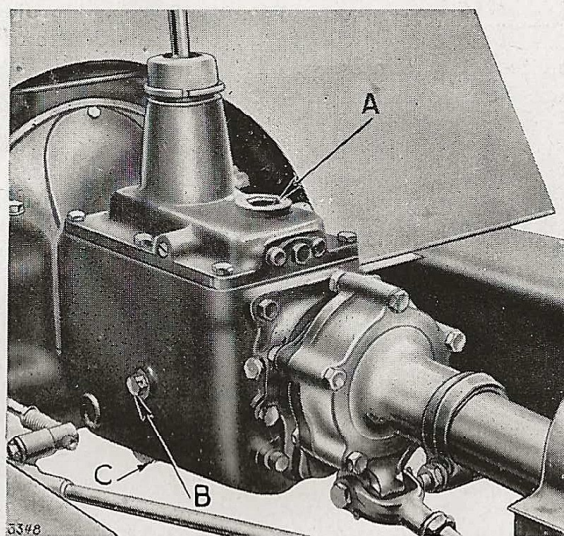


Fig. 29. — Vue de la boîte de vitesses ; A) Bouchon de remplissage. B) Bouchon de niveau, C) Bouchon de vidange.

Vérifier le niveau tous les 1.500 kilomètres ; le rétablir, si cela est nécessaire, avec Mobiloil "D" spéciale, qui, tout en ayant un corps suffisant pour assurer le graissage d'engrenages transmettant des efforts élevés, possède une grande fluidité aux basses températures, ce qui lui permet de graisser tous les organes situés dans le pont arrière, dès la mise en route. Ceci est très intéressant pour la transmission par vis sans fin et roue hélicoïdale.

Ne jamais garnir le pont plus haut que le niveau, car l'huile en excès risquerait de se répandre dans les freins.

Tous les 7.000 kilomètres environ, vidanger complètement le pont arrière à chaud en dévissant le bouchon prévu à cet effet à la partie inférieure du carter. Refaire le plein avec de l'huile fraîche. On peut faire coïncider cette vidange avec celle de la boîte de vitesses.

Le pont arrière doit être vidangé la première fois après 500 kilomètres de parcours, afin d'évacuer les particules métalliques provenant d'un rodage normal. Ne pas oublier de freiner le bouchon pour éviter son desserrage accidentel.

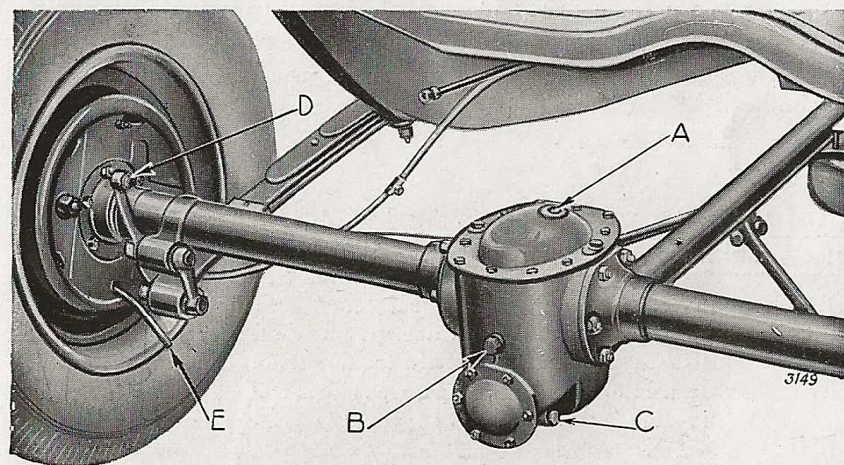


Fig. 30. — Graissage du pont arrière.

A) Bouchon de remplissage ; B) Bouchon de niveau ; C) Bouchon de vidange. D) Attache de l'amortisseur ; E) Tube d'évacuation d'huile.

Roues avant. Le graissage des moyeux se fait en dévissant les chapeaux et en les remplissant de lubrifiant mais éviter d'exagérer ce graissage, car la graisse en excès serait chassée dans les freins AV (Mobilubricant "S").

NOTA. — S'il est effectué soigneusement, le graissage des moyeux avant peut durer 5 ou 6.000 kilomètres ; aussi recommandons-nous pour éviter l'inconvénient signalé ci-dessus, de confier cette opération à l'un de nos Agents qui opérera par démontage préalable du moyeu et

graissage direct des roulements à billes après vérification et nettoyage de ceux-ci.

Ce procédé offre l'avantage de supprimer radicalement toute chance de fuite dans les freins et d'éliminer directement la graisse usée.

Roues arrière. Le graissage des roulements des roues arrière s'opère automatiquement par l'huile du pont.

Amortisseurs hydrauliques. Les amortisseurs hydrauliques sont très étanches et l'huile n'étant pas soumise à la chaleur ni à l'oxydation y conserve très longtemps ses qualités.

Néanmoins, au bout d'un très long parcours, par exemple 20.000 kilomètres, il peut être utile de compléter la réserve d'huile. Pour cela, on démonte l'amortisseur de la voiture et on le fixe dans un étau avec le bouchon de remplissage au point le plus haut.

Employer pour le remplissage l'huile AM de la Vacuum Oil Company, en prenant de grandes précautions pour éviter les impuretés qui pourraient boucher les gicleurs.

Manœuvrer plusieurs fois l'amortisseur doucement pour évacuer les bulles d'air qui peuvent se former, puis revisser le bouchon quand l'appareil est plein.

Timoneries :: de freins :: Les gaines entourant les câbles de commande de freins sont munies chacune d'un graisseur à pression. Employer la Graisse Graphitée Spéciale de la Vacuum Oil Company. Ne pas omettre le graisseur du câble de frein à main. Il est important, pendant la mauvaise saison, de forcer le graissage des câbles aboutissant aux tambours de frein surtout lorsque la voiture circule sur de très mauvaises routes provoquant une abondante projection de boue sur les organes placés sous la voiture.

:: Petites :: commandes. En profitant de la visite du châssis ou du démontage des planchers, il est bon de graisser les petites commandes de freins, de débrayage, etc., à tous les endroits où existent des articulations de trop petites dimensions pour être pourvues d'un graissage sous pression.

Ces organes sont à graisser à la burette avec "Vacolub".

Organes non graissés. L'embrayage fonctionne absolument à sec ; la butée de débrayage s'effectue par l'interposition d'une pièce graphitée ne nécessitant aucun graissage. Les articulations des organes de débrayage sont donc seules à graisser à la burette.

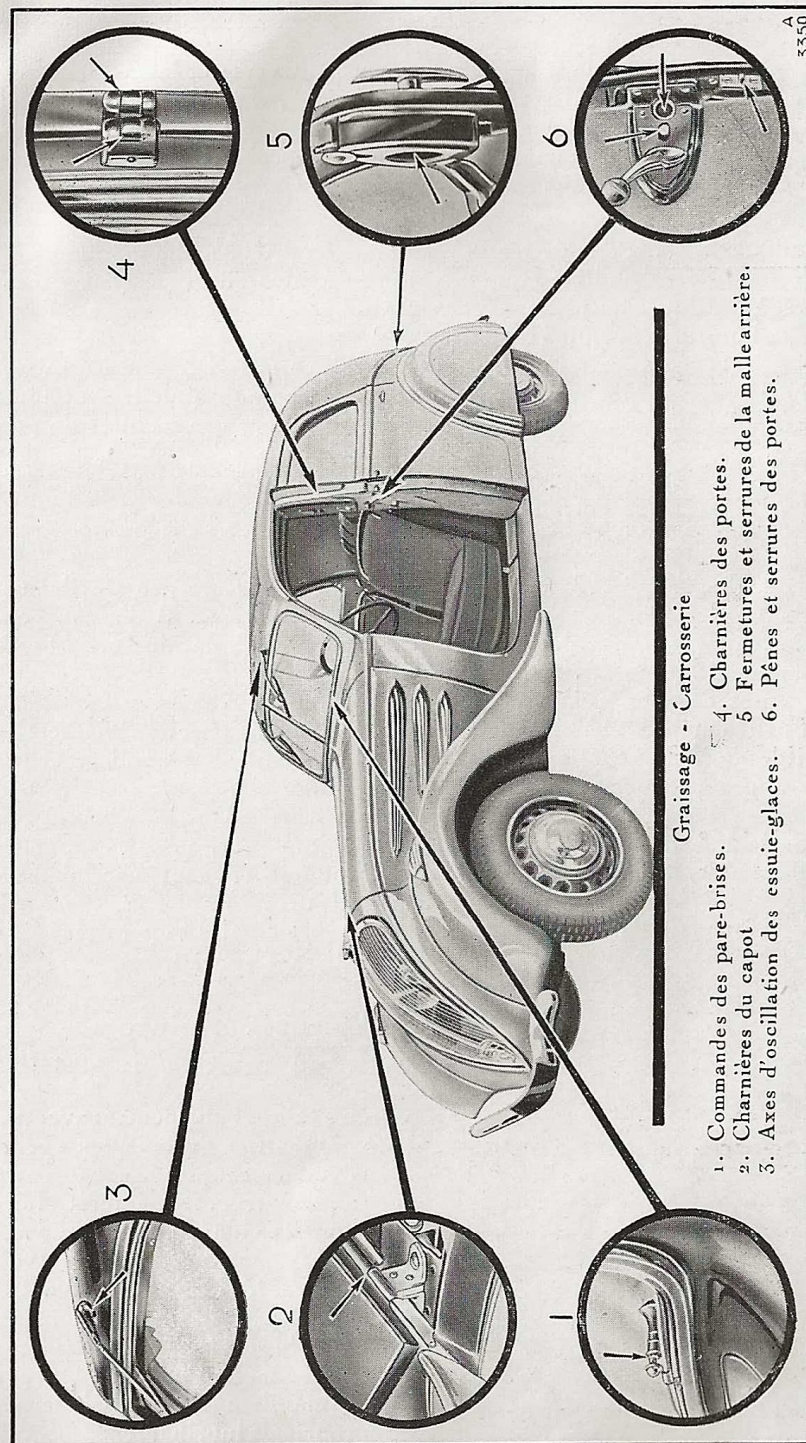


Fig. 31. — Schéma de Graissage-Carrosserie.

L'articulation du triangle avant sur la traverse et les axes de ressorts AR et les amortisseurs avant et arrière, munis de silentbloc en caoutchouc ne doivent pas être graissés.

Le démarreur monté sur coussinets spéciaux n'est à graisser qu'en cas de démontage.

Carrosserie. Pour éviter la naissance de grincements d'autant plus audibles que la voiture est plus silencieuse, il y a intérêt à pratiquer tous les mois environ un graissage-carrosserie à l'aide de la burette Vacolub (Fig. 31).

Procéder avec soin en tenant un chiffon sous l'organe à graisser afin d'éviter de tacher la carrosserie ; essuyer éventuellement toute trace d'huile, notamment sur les gâches coniques des serrures de portières.

PRATIQUE DU GRAISSAGE

L'utilisateur qui veut entretenir lui-même sa voiture peut facilement effectuer les graissages périodiques des articulations. Il dispose pour cela d'une pompe à pression. Cette pompe est à garnir avec Mobil-compound.

Les organes qui nécessitent l'emploi de lubrifiants spéciaux sont en petit nombre, exigent parfois l'emploi d'un matériel spécial et les faibles quantités de produits nécessaires ne justifient généralement pas un approvisionnement complet.

On aura donc intérêt à confier ces graissages spéciaux à nos Concessionnaires, Agents et sous-Agents qui sont, pour la plupart, équipés en Stations de Graissage Mobiloil et sont spécialement documentés sur nos voitures et leur entretien.

Nous indiquons ci-dessous les principales opérations de graissage spécial.

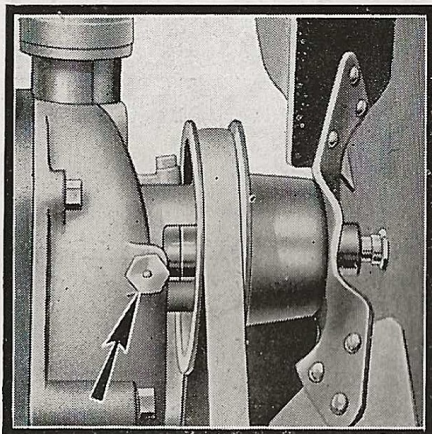


Fig. 32. Pompe à eau.

Vidange et rinçage Cette opération ne peut être faite commodément avec nos voitures très surbaissées que si la voiture est placée sur fosse ou sur élévateur. Il y a intérêt à faire suivre la vidange d'un nettoyage du carter avec Vacolavor (voir page 45). La petite quantité de ce produit qui peut rester dans le carter après rinçage peut se mélanger à l'huile neuve de remplissage sans diminuer ses propriétés lubrifiantes.

Vidange et rinçage Cette opération ne peut être faite commodément avec nos voitures très surbaissées que si la voiture est placée sur fosse ou sur élévateur. Il y a intérêt à faire suivre la vidange d'un nettoyage du carter avec Vacolavor (voir page 45). La petite quantité de ce produit qui peut rester dans le carter après rinçage peut se mélanger à l'huile neuve de remplissage sans diminuer ses propriétés lubrifiantes.

Vidange et rinçage de la boîte de vitesses et du pont arrière. Des appareils spéciaux permettent d'effectuer la vidange, le rinçage et le remplissage de ces deux

organes avec Mobiloil "D" Spéciale.

Graissage de la pompe à eau. Ce graissage nécessite l'emploi de Mobilubricant "P", lubrifiant à point de fusion très élevé et qui ne se mélange pas à l'eau, même bouillante.

Cette opération s'effectue avec une pompe spéciale en raison de la consistance particulière de cette graisse.

Câbles de freins. Les gaines de ces câbles sont pourvus de graisseurs à pression à garnir avec la Graisse Graphitée Spéciale de la Vacuum Oil Company. L'emploi de cette qualité est indispensable pour assurer, dans toutes les conditions, le glissement convenable du câble dans sa gaine.

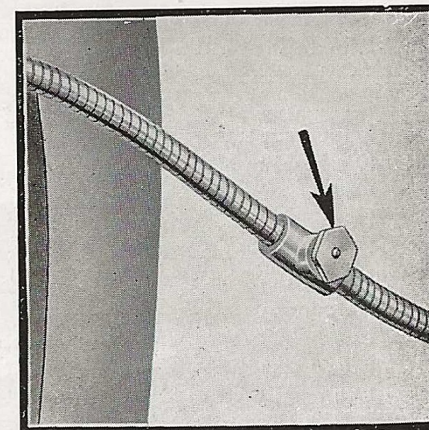


Fig. 33. Câble de frein.

Moyeux de roues avant. Tous les 5 à 6.000 kilomètres, nos agents démonteront vos moyeux et, des roulements, les regarniront sans

après nettoyage et vérification excès avec la quantité nécessaire de Mobilubricant "S", graisse spéciale à très haut point de fusion, précaution nécessaire en cas d'échauffement des freins, en montagne par exemple.

Amortisseurs hydrauliques. Le seul entretien nécessaire aux Amortisseurs hydrauliques Peugeot consiste à vérifier tous les 15 à 20.000 kilomètres la réserve d'huile et à la compléter, si nécessaire, avec l'huile AM de la Vacuum Oil Company.

Cette vérification nécessite le démontage de l'amortisseur, opération qu'il est nécessaire de confier à nos spécialistes.

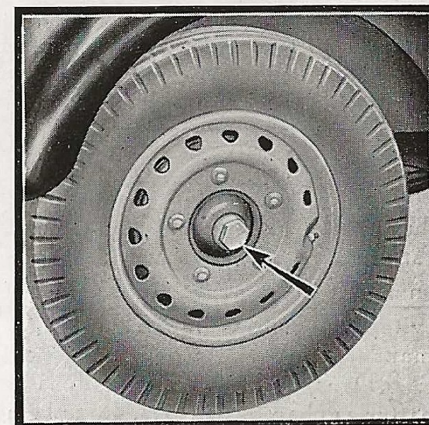


Fig. 34. — Moyeu de roue avant.

SIXIÈME PARTIE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

DESCRIPTION - VÉRIFICATION

ENTRETIEN

L'installation d'allumage, d'éclairage, de démarrage et de signalisation électrique comprend :

- La batterie d'accumulateurs ;
- L'interrupteur d'allumage ;
- L'allumeur et la bobine d'allumage ;
- La dynamo ;
- Le joncteur-disjoncteur ;
- Le démarreur ;
- Le contacteur ;
- Le commutateur d'éclairage ;
- Les projecteurs, lanternes, stop et plafonnier ;
- L'avertisseur ;
- Les essuie-glaces ;
- La jauge d'essence ;
- Les canalisations électriques avec fusibles ;

Le schéma de branchement de ces divers appareils est représenté sur la planche page 55 (fig. 35).

BATTERIES D'ACCUMULATEURS

La durée d'une batterie d'accumulateurs dépend essentiellement du soin apporté à son entretien méthodique.

:: Mise en service :: Les batteries sont généralement livrées chargées et remplies d'électrolyte, avec les châssis.

Néanmoins, à la suite des manipulations diverses de la voiture et du repos de la batterie d'accumulateurs depuis sa dernière charge, il est toujours utile et souvent indispensable de charger les accumulateurs immédiatement avant livraison de la voiture. Cette charge complète évitera bien des ennuis par la suite et nous ne saurions trop la recommander.

Dans certains cas, les châssis pourront être livrés avec des batteries chargées sèches. Pour la mise en route, il est recommandé de se conformer strictement aux indications du constructeur jointes à chaque batterie. Dans tous les cas, charger ces accumulateurs avant montage.

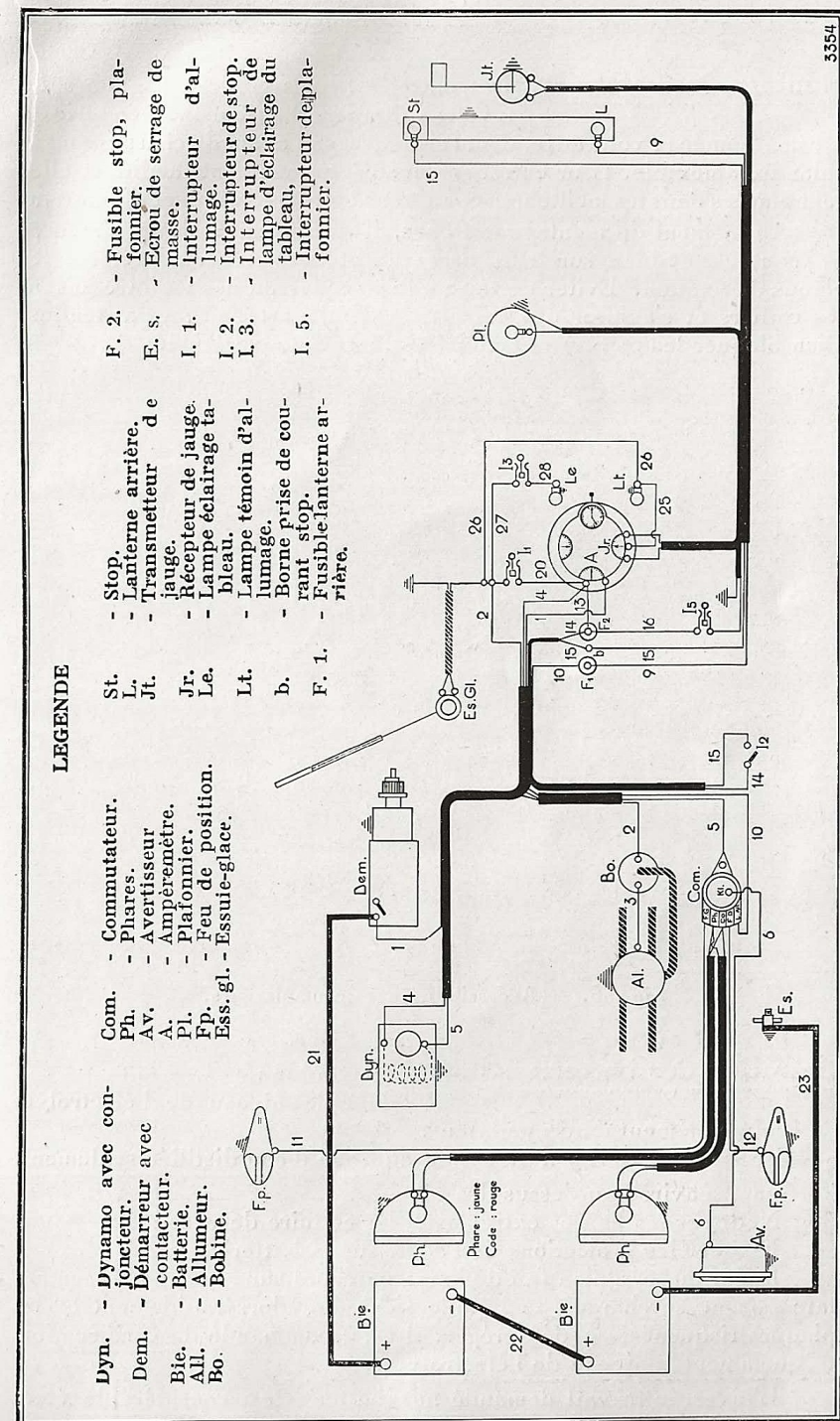


Fig. 35. — Schéma de l'installation électrique.

Montage des batteries. Les batteries, constituées par 2 bacs de 6 volts 45 ampères heure montés en série de façon à donner 12 volts au total, ont été placées à l'avant du châssis, sous la calandre amovible. Leur entretien est ainsi grandement facilité et elles sont placées dans les meilleures conditions de température et d'aération.

Au moment du montage des bacs, il est recommandé de s'assurer qu'ils reposent bien sur leurs berceaux et de serrer modérément les écrous de fixation. Éviter de faire effort sur les bornes en introduisant les colliers et s'assurer que les câbles de départ ne sont pas tendus. Bien bloquer les colliers et enduire les bornes de vaseline.

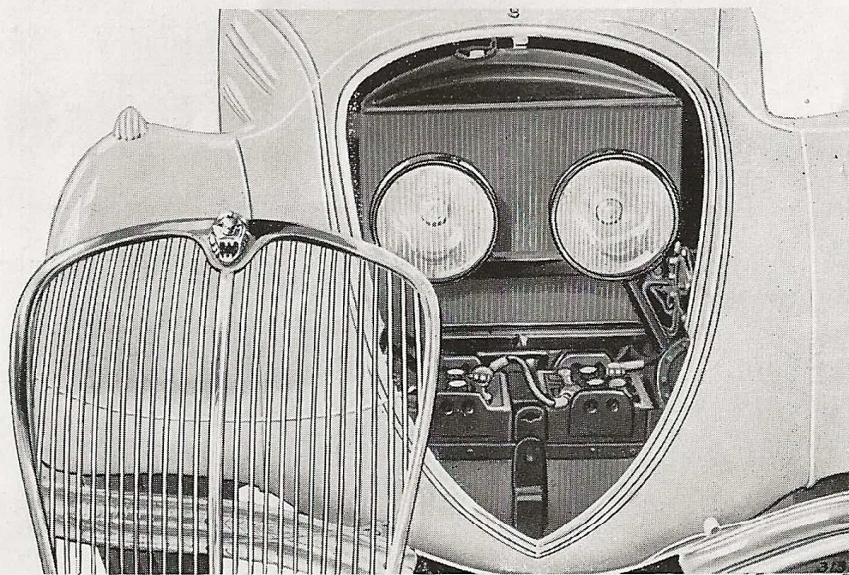


Fig. 36. — Accessibilité des accumulateurs.

Entretien des batteries. Tous les 1.000 km :

Vérifier le niveau de l'électrolyte de chaque élément d'accumulateur.

Le ramener s'il y a lieu par addition d'eau distillée seulement, à 15 mm environ au-dessus des plaques.

Nettoyer les bornes extrêmes et les enduire de vaseline.

Essuyer les projections de l'acide sur la batterie.

L'été, ou lorsqu'on fait de longs parcours sur route, les accumulateurs sont surchargés, le liquide s'évapore alors rapidement et les plaques risquent de se désagréger. Il est recommandé de vérifier alors fréquemment le niveau de l'électrolyte.

L'hiver, le travail demandé aux batteries est considérable étant donné l'effort de démarrage accru par l'augmentation de la viscosité de

l'huile du moteur (c'est pourquoi nous recommandons d'en utiliser à cette époque que l'huile Mobiloil ARCTIC). Soulager le démarreur en décollant préalablement à la manivelle. Si le démarrage est pénible, tirer sur le contacteur par périodes de 5 secondes environ, alternées avec des repos de 30 secondes. Quand le départ est obtenu, réduire au minimum l'emploi des divers appareils électriques à forte consommation (avertisseur, phares, etc.) jusqu'à ce que les batteries soient suffisamment rechargées par la dynamo.

Ne pas hésiter à faire recharger les batteries au garage si elles ont été déchargées accidentellement par une fausse manœuvre ou par un service trop dur, par exemple si la voiture roule presque uniquement la nuit avec de nombreux démarrages et parcours réduits.

Conservation des accumulateurs. Une batterie remplie d'électrolyte et chargée, laissée au repos, perd 1/100 de sa charge environ par jour. Lorsqu'elle est déchargée, non seulement elle ne peut plus rendre aucun service immédiatement, mais elle se détériore très rapidement (on dit que la batterie est sulfatée). Lorsque la voiture doit rester immobilisée pendant plusieurs mois, il est recommandé d'entretenir mensuellement la charge de la batterie. Si cette condition ne peut être assurée, il est préférable, pour éviter la sulfatation, de procéder comme ci-après :

Enlever les bouchons ventilés montés sur la batterie ; charger celle-ci sur le secteur à une intensité égale au 1/10^e de sa capacité, jusqu'à ce que le voltage aux bornes de chaque élément soit stabilisé (2 v. 5 à 2 v. 7). A ce moment, couper le courant de charge et vider rapidement l'électrolyte contenue dans la batterie.

Boucher immédiatement et hermétiquement les éléments à l'aide de bouchons en liège paraffiné (la mise en service se fera par la suite dans les mêmes conditions que pour les batteries chargées sèches).

Causes de mauvais fonctionnement des batteries.

a) Le démarreur de la voiture tourne lentement.

1^o Vérifier le serrage des cosses sur la batterie et le blocage de l'écrou qui assure le contact du fil de masse sur le moteur.

2^o S'assurer que le niveau de l'électrolyte est normal dans chaque élément.

Si la densité est inférieure à 25^o Baumé, une recharge de la batterie s'impose.

b) Le démarreur ne tourne pas, mais l'éclairage fonctionne normalement à l'arrêt.

1^o Vérifier le serrage des colliers sur la batterie et le blocage du fil de masse.

2^o Vérifier le niveau de l'électrolyte et le rétablir s'il y a lieu.

3^o S'assurer que la densité de cet électrolyte est normale et recharger si nécessaire.

4° S'assurer, en les tirant doucement, à la main, que les bornes extrêmes de la batterie ne sont pas cassées à l'intérieur des éléments. Si l'une des bornes joue dans un manchon, c'est l'indice d'une cassure.

c) Le démarreur ne tourne pas et l'éclairage ne fonctionne pas à l'arrêt.

1° S'assurer, comme il est dit ci-dessus, que les bornes extrêmes ne sont pas cassées et qu'il y a bien contact entre les bornes et les colliers et que l'écrou de masse est bloqué.

2° Vérifier que tous les éléments de la batterie contiennent de l'électrolyte.

Si ces deux dernières vérifications n'indiquent rien d'anormal, il est probable qu'un ou plusieurs éléments se trouvent en court-circuit ou complètement déchargés. Le fait que le voltage en décharge d'un élément est très bas ne signifie pas que cet élément est en court-circuit (comme le prétendent beaucoup d'électriciens utilisant trop fréquemment le contrôleur à résistance et voltmètre combinés, dont nous ne recommandons pas l'emploi). Une charge lente de désulfatation, comme indiqué ci-dessous, suffit presque toujours pour remettre la batterie en état.

:: Caractéristiques :: d'une batterie sulfatée.

Dans une batterie sulfatée, les plaques ont une couleur blanche qu'il n'est pas toujours possible de vérifier sans démonter les faisceaux. Toutefois, lorsque le voltage de chaque élément d'une batterie au repos est nettement inférieur à 2 volts et que la densité de l'électrolyte est inférieure à 18° Baumé, on peut présumer un commencement de sulfatation.

A ce moment, une recharge complète à faible débit (environ 1/20° du nombre indiquant la capacité en 10 heures) s'impose.

La désulfatation sera facilitée en remplaçant l'électrolyte normal par de l'eau distillée et en remplaçant à nouveau cet électrolyte par de l'eau distillée lorsque sa concentration atteindra 10° Baumé.

La recharge sera arrêtée lorsque la tension aux bornes sous courant sera stabilisée entre 2 v. 5 et 2 v. 7 et que la densité de l'électrolyte vérifiée à une heure d'intervalle n'aura pas varié.

Bien entendu, après la charge, les batteries seront vidées et remplies d'électrolyte de densité convenable (28 à 35° Baumé) pour obtenir 28 à 30° B. au moment de la remise en service.

Vérification d'une batterie chargée.

Une batterie d'accumulateurs au repos et en bon état de charge doit présenter les particularités suivantes :

- 1° Le voltage de chacun des éléments ne doit pas être inférieur à deux volts;
- 2° La densité de l'électrolyte ne doit pas être en dessous de 28° Baumé.
- 3° Le liquide doit recouvrir les plaques.

Tableau. L'interrupteur d'allumage permet de couper le courant de la batterie à la bobine d'allumage et, par conséquent, d'arrêter le moteur.

Les diverses connexions du tableau doivent être maintenues bien serrées.

L'oubli de couper le courant à l'arrêt peut entraîner la décharge des accumulateurs en quelques heures et provoquer l'échauffement de la bobine qui ne fonctionnera plus normalement avant refroidissement.

Allumage par batterie. Les divers éléments qui contribuent à l'allumage par batterie sont :

1° La batterie qui fournit l'énergie électrique ;

2° La bobine d'allumage qui transforme le courant basse tension en courant haute tension pour produire l'étincelle à la bougie. Aucun soin spécial n'est à prendre pour cette bobine ;

3° Le rupteur qui ouvre et ferme le circuit à basse tension traversant la bobine au moment opportun dans le cycle du moteur ;

4° Le condensateur qui réduit la production d'étincelle aux contacts du rupteur et augmente la netteté de la rupture ;

5° Le distributeur qui envoie le courant haute tension aux bougies ;

6° Les bougies qui produisent l'éclatement de l'étincelle dans les cylindres.

Les 3^e, 4^e et 5^e éléments sont réunis dans le même appareil dénommé 'allumeur'.

L'allumeur, placé verticalement au centre du moteur est commandé par un tournevis excentré.

L'écartement des contacts doit être contrôlé tous les deux ou trois mois ainsi que leur propreté.

L'on doit constater 0,4 ou 0,5 mm d'écartement lorsque le frotteur est sur la pointe d'un bossage de la came. Une très légère couche de vaseline aux bossages assurera un minimum d'usure à ce point. Le porte-éclateur rotatif devra être enlevé de temps en temps et on versera quelques gouttes d'huile fluide sur la mèche du feutre qui se trouve en dessous, pour assurer le bon fonctionnement du dispositif d'avance à l'allumage.

Après de nombreux essais, nous avons choisi la **Bougie AC**

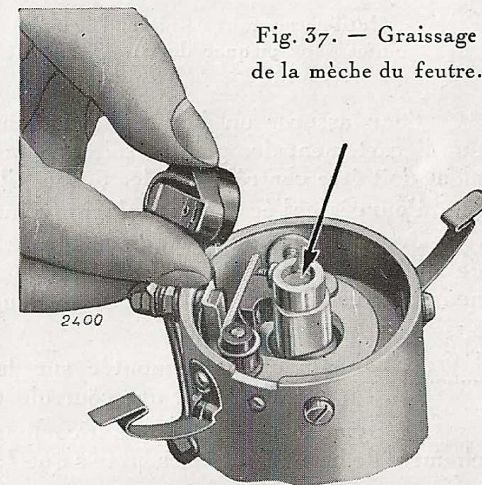


Fig. 37. — Graissage de la mèche du feutre.

type K7 qui donne les meilleurs résultats dans toutes les conditions d'utilisation de notre moteur. Nous recommandons l'utilisation exclusive de ce type de bougie de 14 mm.

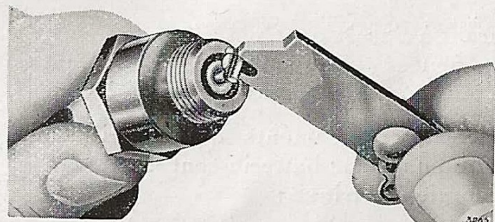


Fig. 38. Outil permettant de régler l'écartement des pointes sans risquer de casser l'isolant.

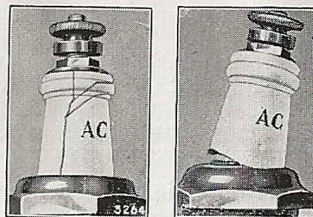


Fig. 39. Cassures provoquées par choc ou mauvaise maintenance.

Pour assurer un bon rendement du moteur, il est indispensable que l'écartement des pointes soit de $6/10^e$ de millimètre. Cet écartement doit être contrôlé tous les 5.000 kilomètres et corrigé s'il y a lieu.

Pour régler l'écartement n'agir que sur l'électrode soudée sur le culot.

Pour le démontage et remontage de la bougie, nous recommandons de n'utiliser que la clef à tube spéciale de notre outillage et de bien maintenir cette clef dans l'axe de la bougie.

Dynamo. La dynamo, montée sur le côté droit du moteur, est entraînée par une courroie trapézoïdale.

La dynamo est du type anticompond. Son principe et le branchement de la canalisation sont tels que le débit croît automatiquement

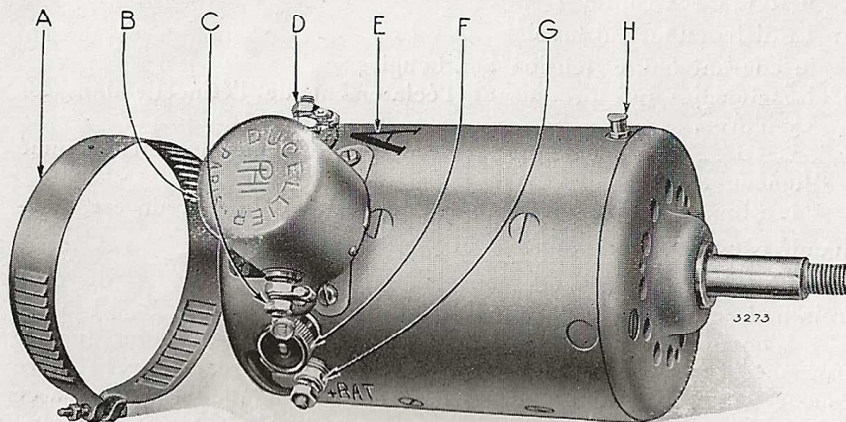


Fig. 40. — Vue de la dynamo anticompond avec sangle démontée.

A) Sangle; B) Conjoncteur; C) Borne sortie dynamo; D) Borne grand débit marquée COM^F; E) Indication du type Anticompond; F) Fusible; G) Borne petit débit (batterie); H) Graisseur (2).

quand le courant distribué par le commutateur aux lanternes, phares, avertisseur augmente. Il s'ensuit que, pendant la route de nuit, avec les phares allumés la dynamo continue à charger la batterie sans que la charge de jour soit trop élevée et nuise à la bonne tenue des accumulateurs.

Il est recommandé de ne pas augmenter le débit en branchant sur le commutateur des appareils supplémentaires ou des lampes à consommation élevée, car cela augmente l'échauffement de la dynamo et peut même en amener la destruction.

Le réglage du débit par le 3^e balai est fait à l'usine : il ne faut pas le modifier. Quand la dynamo ne débite pas suffisamment, il suffit en général de nettoyer le collecteur.

Le collecteur doit être nettoyé tous les trois mois environ avec un chiffon de toile fine, légèrement imbibé d'essence de térébenthine, pendant la marche au ralenti du moteur. Enlever le fusible au préalable.

Ne jamais employer de toile émeri.

On accède au collecteur en enlevant la sangle.

En cas de remplacement d'un balai, s'assurer qu'il porte bien de toute sa surface sur le collecteur. En cas contraire, faire retoucher ce balai avec une lime très fine. Il est prudent de faire changer les trois balais tous les 15.000 km environ et de faire nettoyer la dynamo par un spécialiste.

La dynamo est protégée contre les surtensions par un fusible placé sur la machine elle-même sous un bouchon fileté facilement accessible. Si le fusible grille, on peut être assuré que le circuit de charge est defectueux, soit sur la machine elle-même par suite du mauvais contact des balais ou du desserrage de la borne, soit parce que l'écrou de masse est mal serré ou qu'il y a un mauvais contact au conjoncteur ou dans la canalisation. Le circuit de charge est constitué par les fils suivants : dynamo à ampèremètre, ampèremètre à contacteur, contacteur à batterie, batterie à masse moteur. S'assurer que les connexions de tous ces câbles sont bien serrées avant de remplacer le fusible.

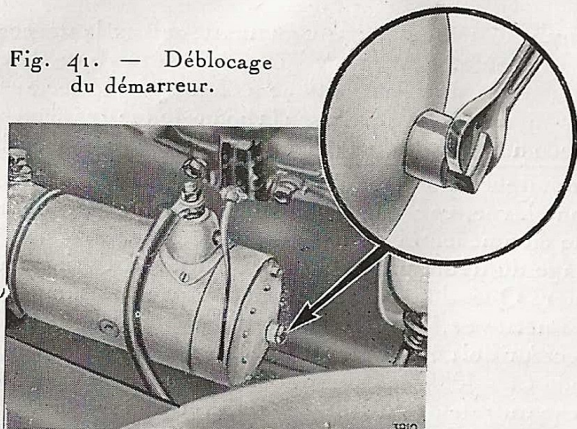
Dans tous les cas, n'employez que des fusibles d'origine.

Conjoncteur - Disjoncteur. Le conjoncteur est placé sur la dynamo. Il est protégé par un couvercle métallique plombé par le constructeur pour éviter le dérèglement de l'appareil. Maintenir bien serrées les bornes du conjoncteur et les vis qui servent à le fixer sur la dynamo.

Démarrreur. Le démarrreur est constitué par un moteur électrique série qui permet le lancement du moteur par l'intermédiaire d'un pignon faisant partie d'un dispositif spécial à ressorts multiples appelé "Lanceur Roux". Le démarrreur est placé sur le côté droit du moteur; il est maintenu bloqué par une vis pointeau freinée par un contre-écrou.

Si le démarrreur tourne sans que le pignon vienne engrener sur la couronne, nettoyer le pignon au pétrole.

Fig. 41. — Déblocage du démarreur.



Déblocage du démarreur. Un carré situé en bout de l'axe du démarreur permet de le débloquent à l'aide d'une clé à molette, après avoir dévissé le chapeau étanche protégeant le bout d'arbre.

Contacteur. Le contacteur est un interrupteur qui permet d'envoyer le courant de la batterie au démarreur pour le lancement du moteur. Il est placé sur le démarreur lui-même et commandé par une tirette.

La borne d'arrivée du courant doit être maintenue bien serrée.

Il est nécessaire de mettre quelques gouttes d'huile en haut du flexible de la tirette pour conserver un coulisement normal du câble de commande.

Commutateur d'éclairage. Ce commutateur, placé au bout du carter de direction, est commandé par une tige traversant la colonne de direction pour aboutir au petit volant de commande situé au milieu du volant de direction. Le commutateur est maintenu sur le carter par deux ressorts et son démontage est instantané.

Ne jamais graisser le commutateur et le nettoyer de l'huile en provenance de la direction.

En tournant le volant de commande dans le sens de rotation des aiguilles d'une montre, on obtient successivement les éclairages suivants :

- 1° Lanterne gauche (feu de position gauche).
- 2° Lanterne droite (feu de position droit).
- 3° Lanternes avant, lanterne arrière (éclairage ville).
- 4° Codes, lanternes avant et lanterne arrière.
- 5° Phares, lanternes avant et lanterne arrière.

En appuyant sur ce même volant on commande l'avertisseur.

La commande unique au centre du volant permet une manœuvre extrêmement facile dans toutes les conditions et évite le passage de nombreux fils à l'intérieur de la carrosserie.

Phares. Les projecteurs sont constitués par un réflecteur soigneusement poli et argenté, protégé par le corps de phare.

Le projecteur est équipé avec une lampe spéciale à deux filaments de 12 volts 70 bougies. Le premier filament, rigoureusement centré, donne l'éclairage route, tandis que le deuxième, placé dans une coupelle, fournit l'éclairage code. Cette coupelle, placée en bas, doit toujours avoir ses bords situés dans un plan horizontal.

Un bouton placé sur le panneau de bord, à portée du conducteur, permet par une commande appropriée de modifier l'inclinaison des phares suivant la charge de la voiture.

Rien de particulier pour l'entretien des lanternes avant, lanterne arrière qui doivent être équipées avec des lampes de 3 bougies.

L'interrupteur stop est commandé par une tige réglable qui permet de déterminer le début de l'éclairage du stop. Le feu doit s'allumer dès le début de la course de la pédale de frein et est équipé avec une lampe de 12 volts 15 bougies.

Canalisation. La canalisation démarrage est constituée par des câbles à forte section. Les bornes auxquelles aboutissent ces câbles doivent être énergiquement serrées.

La canalisation d'éclairage et basse tension d'allumage est constituée par des faisceaux à conducteurs multiples de façon à permettre un démontage rapide et un isolement parfait.

Les canalisations de la lanterne arrière, du plafonnier sont protégées par 2 fusibles montés sur une même plaque isolante placée sous l'auvent. Ces fusibles sont maintenus serrés, entre une cosse d'arrivée de courant de diamètre intérieur 5 millimètres, placée en dessous et une cosse de départ de 8 millimètres, placée en dessus, par un écrou moleté isolé. Au montage prendre soin de mettre l'épaulement de petit diamètre en dessous.

Les fils d'allumage haute tension (bobine à allumeur et allumeur aux diverses bougies) sont isolés d'une façon toute spéciale et ne doivent en aucun cas être remplacés par des fils conducteurs ordinaires dont l'isolement serait nettement insuffisant.

CONSEILS DE DÉPANNAGE

Accumulateurs En cas d'oubli de coupure du contact à l'arrêt, :: déchargés. :: il est possible que la batterie se trouve déchargée.

Il est cependant possible de mettre en route si les accumulateurs sont habituellement bien entretenus et si la décharge n'a pas duré plus de 24 heures. Procéder comme suit : couper le contact d'allumage pendant 10 à 15 minutes afin de laisser reposer la batterie et permettre le refroidissement de la bobine. La tension de la batterie remontera suffisamment pour permettre le départ à la manivelle, mais pas au démarreur.

SEPTIÈME PARTIE

ENTRETIEN DE LA VOITURE

1° PERIODE DE RODAGE

Tous les organes des voitures PEUGEOT sont essayés à l'usine dans les conditions les plus dures qu'ils auront à subir en service. Les précautions à prendre à la mise en route sont donc réduites au minimum. Néanmoins, les soins apportés au moteur au début ont une influence considérable sur son rendement ultérieur, sur sa consommation d'huile et d'essence et même sur sa durée. Le rodage ne peut être terminé qu'à l'usage même, dans les 1.500 ou 2.000 premiers kilomètres parcourus.

Il est recommandé pendant cette période :

- 1° De mélanger à l'essence l'huile **Vacomix**, dans la proportion d'une fois le contenu du bouchon du bidon par 5 litres d'essence. Cela permet d'assurer un graissage parfait des parties hautes des cylindres et des sièges de soupapes.

Après la période de rodage, on peut, avec avantage, continuer l'emploi de **Vacomix**, en réduisant la proportion à une mesure par 20 litres d'essence.

- 2° De ne pas dépasser 70 % de la vitesse maximum soit environ 75 km à l'heure en prise directe, et 40 km en deuxième vitesse. Il n'y a pas d'inconvénient à atteindre la plus grande vitesse de la voiture si on ne conserve cette allure que quelques instants.
- 3° De renouveler l'huile du moteur une première fois après avoir parcouru 500 km, une deuxième fois après 1.000 km, afin d'évacuer les particules métalliques provenant du rodage qui, si elles restaient dans l'huile, contribueraient à l'usure rapide des parties frottantes.
- 4° De renouveler, pour les mêmes raisons, l'huile de la boîte de vitesses et l'huile du pont arrière, après les 500 premiers km parcourus.

Après une réparation importante, il y a lieu de prendre les mêmes soins qu'à la mise en route de la voiture neuve, mais avec encore plus de précautions, car l'ajustage des pièces réparées est rarement aussi soigné que celui des pièces neuves.

2° VÉRIFICATION DU CHASSIS

Après 500 km environ, faire resserrer les écrous de la culasse pour amener le joint de culasse à son degré de compression définitif et faire vérifier le jeu sous les soupapes.

Faire retendre la courroie du ventilateur.

Démonter le commutateur électrique situé en dessous du carter de direction et opérer son nettoyage dans le cas où l'excès d'huile dans la direction se serait introduit dans le boîtier du commutateur (la présence

d'huile chargée de particules métalliques peut provoquer une décharge très lente des accumulateurs en établissant un circuit entre les différentes connexions).

A 2.000 km : Nettoyer le collecteur de la dynamo. Régler l'écartement des pointes de bougies et des vis de rupture, vérifier le serrage des étriers de ressorts.

A 7.000 km : Nettoyer le collecteur de la dynamo. Régler l'écartement des pointes de bougies et des vis de rupture. Démonter le bac à huile (voir page 46, 1^{er} alinéa).

A 15.000 km : Régler l'écartement des bougies et des vis de rupture. Nettoyer complètement la dynamo et changer les balais s'il y a lieu.

Nettoyage du radiateur. — Si le radiateur était entartré par l'emploi d'eau calcaire ou bien encrassé par un corps gras, à la suite notamment d'une avarie de joint de culasse ou d'un excès de graissage de la pompe à eau, il conviendrait d'en faire le nettoyage en employant une solution de carbonate de soude. Les acides et la potasse sont à éliminer radicalement pour cet usage.

3° NETTOYAGE

ET ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Peinture et lavage. Toutes nos voitures sont peintes aux peintures cellulose acryliques acquérant dès leur application une dureté définitive.

Les ailes, bajoues, plaque de police, etc., sont émaillées au four, c'est-à-dire que leur surface très dure est à peu près à l'abri des rayures. Toutefois, dans le cas où les ailes sont peintes à la même couleur que la caisse, il faut prendre les mêmes précautions que celles décrites pour l'entretien de la carrosserie.

En conséquence, nos voitures n'exigent pas de précautions spéciales au début de leur mise en service et leur lavage est une opération peu délicate et sans risques importants.

On doit, néanmoins, prendre les soins suivants :

Détremper préalablement et détacher la boue par projection de grandes quantités d'eau, en utilisant la brosse passe-partout pour les accumulations récalcitrantes.

Éviter les lances à grande pression qui projettent l'eau dans les assemblages et garnitures.

Disposer de deux jeux d'éponges et de peaux de chamois différents, l'un pour le châssis dont certaines parties sont tachées d'huile ou de graisse et l'autre pour les panneaux de la carrosserie et le capot.

Lorsque toute trace de boue ou de poussière a été entraînée par l'eau, essuyer la voiture avec les éponges bien rincées ; aussitôt après cet essuyage à l'éponge, sécher à la peau de chamois propre trempée et essorée à plusieurs reprises.

Essuyer les champs et les entrées de portes pour éviter que l'humidité ne détériore la garniture.

Ne jamais incorporer de pétrole aux eaux de lavage des panneaux et toit de carrosserie.

Une ou deux fois par mois, frotter les panneaux tachés ou ayant perdu leur brillant avec un tampon d'ouate fine et très propre enduit d'une légère quantité de pâte à lustrer. Puis frotter toujours dans le même sens avec différents tampons d'ouate jusqu'à ce que le brillant soit obtenu. L'emploi de ces produits étant assez délicat, il y a lieu de ne s'adresser qu'à ceux ayant fait leurs preuves et de ne les employer que suivant les indications du fournisseur. A titre indicatif, nos usines emploient couramment les produits LIFE GUARD, de LEWIS BERGER, A. 47 de MERVILLE et MORGAN, ou AUTO-MIROR, du Lion Noir.

Eviter de laver une voiture en plein soleil ; l'eau sèche par taches et augmente les difficultés du travail.

Ne jamais laver une voiture par une température ambiante inférieure à 0°.

Taches de goudron. Les taches de goudron peuvent s'enlever si l'on a soin, dans la journée même où elles se sont produites, de les dissoudre avec patience et précautions, à l'aide de beurre ou de saindoux, puis de les frotter avec un chiffon molletonné ou un tampon d'ouate légèrement imbibé d'essence.

Des produits spéciaux anti-goudron existent dans le commerce ; ils donnent d'assez bons résultats sur les peintures cellulosiques.

Garnitures en drap. Les garnitures en drap ou en tissu seront soigneusement battues dans leur "sens du poil". Les taches seront enlevées à la benzine ou à l'aide d'eau tiède contenant de l'alcali à la dose d'une cuillerée par litre, jamais à l'essence.

Si les coussins et tapis se sont trouvés mouillés, les faire sécher au dehors et ne les remettre en place que bien secs.

Garnitures en cuir. Les garnitures intérieures en cuir seront essuyées au chiffon de laine sec ; ne jamais employer aucun produit, les enduits actuellement appliqués sur les cuirs sont de diverses compositions et conservent leurs qualités sans entretien, le nettoyage éventuel étant assuré par un léger lavage à l'eau savonneuse suivi d'un essuyage-lustrage.

Les garnitures en simili-cuir, dont l'enduit de surface est composé des mêmes produits que la peinture cellulósique, peuvent se brosser, puis se laver à l'éponge légèrement imbibée d'eau de savon. Leur brillant reparaît après séchage au chiffon sec et frottement aux pâtes encaustiques spéciales du commerce.

Capotes. Ne jamais replier une capote lorsqu'elle est mouillée. La moisissure détruirait à la fois la teinture et l'imperméabilité des toiles, quelles qu'en soient la nature et la qualité.

Laisser également les rideaux ou écrans sécher en place. Faute de ces soins, leurs tissus seraient rapidement endommagés et leurs tourniquets ou boutons de fixation rouilleraient et ne fonctionneraient plus convenablement.

Après avoir replié la capote, avant de la fixer et de la munir de sa housse, s'assurer qu'en aucun endroit la toile ne se trouve pincée entre les cerceaux, les ferrures ou les bords de la carrosserie.

Les capotes les mieux établies se trouvent percées après un seul voyage si l'on n'observe pas cette précaution.

Les capotes en toile ordinaire ou en double toile avec interposition d'une feuille de caoutchouc, doivent être battues et brossées quand elles sont bien sèches. Elles peuvent être ensuite lavées à l'eau claire ou légèrement savonneuse.

L'emploi d'essence ou de benzine pour les nettoyer détruirait irrémédiablement leur imperméabilité. On doit aussi leur éviter le contact de tout produit gras ou huileux.

Les tissus de capote en simili-cuir peuvent se laver à grande eau, comme les parties peintes de la voiture. Les taches s'enlèvent à l'eau légèrement savonneuse, mais jamais à l'essence ni à l'huile.

Les housses de capotes généralement confectionnées en simili-cuir peuvent se laver comme les garnitures et les capotes de même tissu.

La capote d'une voiture au repos ou en réparation doit être tendue.

Tapis. Il est nécessaire, pendant les périodes de pluie, d'enlever tous les tapis de temps à autre et de les faire sécher entièrement.

Portes. Huiler périodiquement et très légèrement les pènes des serrures (fig. 31). On évitera ainsi l'ébranlement de la peinture des joints que l'on provoque inévitablement quand on fait claquer brutalement une porte fermant mal.

Huiler légèrement les axes des charnières ou des pivots, tous les mois. Avant que les butées, les axes des portes et les gâches atteignent une certaine usure, faire intervenir le carrossier : c'est une économie pour l'ensemble.

Pour les portes avec glaces, surveiller que les trous prévus pour l'écoulement de l'eau à la partie inférieure ne se trouvent pas obstrués.

Glaces. Les essuyer après lavage avec un chiffon de toile légèrement imbibé d'alcool.

Quand les glaces glissent difficilement dans leurs coulisseaux feutrés, enduire légèrement ceux-ci de savon noir après les avoir soigneusement brossés.

Parties chromées. Pendant les périodes d'hiver, ou surtout pendant un séjour au bord de la mer, passer chaque matin sur les parties chromées un chiffon légèrement enduit de vaseline. Aucune partie chromée, surtout en acier, ne peut conserver son fini dans ces conditions sans cette précaution.

HUITIÈME PARTIE

CONDUITE DE LA VOITURE

1^o Avant de monter en voiture.

S'assurer :

- Que le réservoir contient assez d'essence ;
- Que le graissage de la voiture a été fait et surtout que le moteur a le plein d'huile ;
- Que les batteries sont en bon état ;
- Que le radiateur est rempli convenablement ; il est inutile de le remplir complètement : le niveau à trois centimètres en dessous du trop-plein est normal ;
- Que les pneus sont bien gonflés, y compris celui de la roue de secours ;

Il est important d'avoir la même pression dans les deux pneus d'un même essieu.

Pour les pneus Super-Confort, on peut gonfler soit au taux normal de 1 kg 400 pour avoir le maximum de confort, soit à un taux plus élevé pour utiliser au maximum les qualités de tenue de route de la voiture. On peut aller jusqu'à 1 kg 800 à l'arrière ;

Que la trousse d'outillage et les pièces de rechange sont bien en place.

Après un arrêt très long, surtout s'il fait froid, amorcer à la main la pompe à essence.

2^o Pour mettre en marche le moteur.

Le conducteur, ayant pris sa place, doit :

S'assurer que le levier de vitesse est bien au point mort et le levier de frein à main serré ;

Mettre le contact. LE CONTACT DOIT TOUJOURS ÊTRE COUPÉ A L'ARRÊT ;

Tirer le bouton du volet de départ du carburateur ;

Actionner le bouton de démarrage ;

Lâcher la commande du démarreur dès que le moteur part ;

Eviter d'emballer le moteur tant qu'il est froid.

CONSEILS POUR LA MISE EN ROUTE

S'il fait très froid, tourner le moteur quelques tours à la manivelle.

Ne pas agir sur le démarreur d'une façon prolongée, mais par périodes de cinq secondes séparées par un intervalle de 30 secondes.

Si le moteur ne part pas, vérifier si l'essence arrive bien en actionnant le petit levier sur la pompe à essence, puis vérifier l'écartement des pointes de bougies (6/10^e de mm) et l'écartement des vis platinees de l'allumeur (4/10^e de mm).

Il arrive parfois que, si l'on cale le moteur très chaud, il est difficile de le remettre en route ; dans ce cas il faut appuyer sur la pédale d'accélérateur pendant qu'on agit sur le démarreur.

3^o Pour démarrer la voiture.

Première vitesse. Pour démarrer, appuyer à fond avec le pied gauche sur la pédale de débrayage, déplacer le levier de changement de vitesse (latéralement vers la gauche, puis tirer vers l'arrière).

Si l'on sent une résistance, ne pas exercer d'effort, mais laisser revenir la pédale d'embrayage et recommencer immédiatement la manœuvre précédente après avoir débrayé à nouveau.

Une fois le levier en position de première, embrayer progressivement en levant doucement le pied gauche tout en appuyant le pied droit sur l'accélérateur après avoir desserré le frein à main. En côte, ces trois manœuvres doivent se faire simultanément.

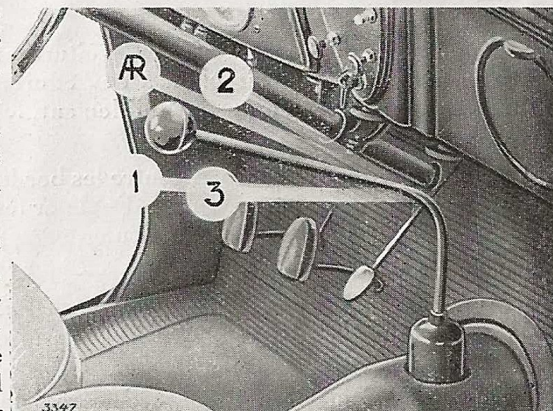


Fig. 42. — Schéma des positions du levier des vitesses.

Passage aux vitesses supérieures. Pour passer d'une vitesse à la vitesse supérieure, il faut débrayer, et relever le pied de la pédale d'accélérateur pour réduire la vitesse du moteur.

Pousser le levier à la position indiquée par la figure, sans forcer ; dès que le synchromesh le permet, les pignons entrent en prise sans bruit.

Passage aux vitesses inférieures Pour passer de 3^e en 2^e, il faut également débrayer, mais en laissant le pied sur l'accélérateur pour que le moteur puisse augmenter sa vitesse.

Marche arrière Pour passer de marche avant en marche arrière, il est indispensable d'attendre l'arrêt complet de la voiture, le levier ayant été ramené au point mort.

4° Dès la voiture en marche, il est utile :

De vérifier la pression du manomètre d'huile (voir page 43).

De vérifier à l'ampèremètre la charge de la batterie ;

De s'assurer par un ou deux coups de frein que les freins sont efficaces ; dans le cas où la voiture a été lavée, cette précaution est indispensable pour chasser l'eau qui aurait pu atteindre les garnitures ;

De repousser le bouton du starter dès que le moteur est un peu réchauffé.

5° En route

Ne pas essayer de braquer une voiture arrêtée ; ce serait soumettre le mécanisme de direction à des efforts exagérés. Dès que la voiture est en mouvement, même faiblement, le volant se laisse tourner très aisément.

Il faut bien éviter de buter contre les bordures ou autres obstacles à arêtes tranchantes, car on risque d'abîmer les canevas des pneus et de fausser le mécanisme de direction.

Ne jamais faire patiner l'embrayage ;

Ne jamais laisser le pied appuyé sur la pédale de débrayage pendant la marche (important, car cela fatigue la butée et risque de faire patiner l'embrayage).

En côte, dès que le régime du moteur baisse, changer de vitesse pour ne pas laisser peiner le moteur.

Ne pas débrayer pour freiner (sauf lorsque la vitesse est assez faible pour correspondre au ralenti du moteur).

En cas de nécessité, agir sur les deux freins à la fois.

Dans les descentes, mettre la boîte de vitesses sur la combinaison qui serait convenable pour monter, et utiliser le moteur comme frein. Ne jamais mettre au point mort, cette pratique est dangereuse et amène une fatigue anormale des freins et, avec les boîtes silencieuses, cette pratique peut causer des grippages partiels du synchromesh.

Surveiller fréquemment les appareils de bord, principalement manomètre et ampèremètre.

6° A l'arrêt.

- Placer le levier de vitesse au point mort.
- Serrer le frein à main.
- Couper l'allumage.

NE PAS OUBLIER DE COUPER LE CONTACT A L'ARRÊT : LANTERNES ÉTEINTES, L'AMPÈREMÈTRE DOIT ÊTRE A ZÉRO.

7° Réserve d'essence.

La tuyauterie d'essence est combinée de telle façon qu'elle constitue normalement dans le réservoir arrière une réserve d'essence de 5 litres environ en pratique, mais un peu supérieure en contenance théorique, car il a fallu tenir compte du clapotis existant dans le réservoir et qui modifie l'importance de cette réserve suivant le plus ou moins bon état des routes.

Pour conserver dans le réservoir ces 5 litres de secours, il y a lieu de tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la poignée du robinet qui émerge au-dessus de la paroi horizontale du coffre arrière formant malle, côté gauche.

Pour utiliser ensuite cette réserve d'environ 5 litres il faut, inversement, manœuvrer cette poignée de robinet dans le sens des aiguilles d'une montre et en ayant soin de bien visser à fond.

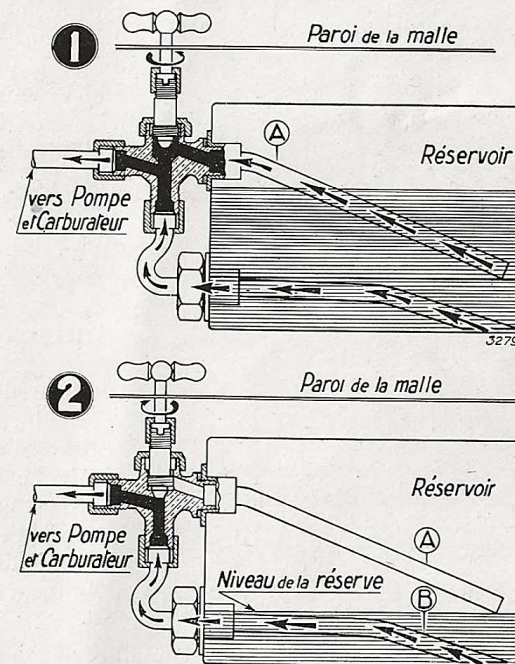


Fig. 43. — Fonctionnement du robinet de réservoir à essence.

1) Marche normale. 2) Marche sur la réserve.

8° Manœuvre du cric.

Le châssis porte sur le côté un support percé d'un trou carré dans lequel s'emmanche la tige du cric spécial.

La mise en place et la manœuvre de ce cric sont extrêmement

faciles. Il ne faut pas s'étonner de voir que le cric soulève tout un côté de la voiture et que celle-ci prend une inclinaison à laquelle on n'est pas habitué.

6° Précautions à prendre par temps froid.

En hiver, il est recommandé de munir l'avant d'un couvre-radiateur à volet mobile.



Fig. 44 — Manœuvre du cric spécial.

par suite du courant d'air froid, ou bien du gel de l'eau dans le bloc-cylindres quand on est longtemps arrêté.

Il existe dans le commerce un grand nombre de marques d'antigel, il convient d'être très circonspect dans leur choix : certains attaquent les raccords de caoutchouc, d'autres s'évaporent rapidement, offrant ainsi une protection illusoire.

Nous recommandons l'emploi de Vacogel de la Vacuum Oil Company qui ne s'évapore pas, ne s'altère pas et n'attaque ni le caoutchouc, ni les métaux.

Les quantités à employer, qui varient suivant la température pour laquelle on veut être protégé, sont les suivantes :

Vidange. En cas d'immobilisation prolongée de la voiture, il faut vidanger la circulation d'eau ; pour cela, il faut ouvrir le robinet de vidange et défaire en même temps le bouchon de remplissage pour que l'air puisse entrer. Un bouchon à l'arrière du cylindre permet d'évacuer l'eau restant dans l'enveloppe du cylindre ; ne pas oublier de la vidanger.

Antigel. Quand on utilise la voiture d'une manière normale, il est préférable d'employer un antigel car, autrement, on n'est pas à l'abri du gel de l'eau du radiateur pendant la marche,

jusqu'à —	5°	: 1 l. 5 de Vacogel
» —	10°	: 3 »
» —	15°	: 4 »
» —	20°	: 5 »
» —	25°	: 6 »

Les modalités d'emploi sont très simples :

Vidanger le radiateur et le rincer soigneusement à l'eau propre, puis y verser la quantité nécessaire de Vacogel d'après le tableau ci-dessus. Remplir ensuite d'eau propre jusqu'à quelques centimètres au-dessous du trop-plein.

Nota. — Il sera bon de profiter de cette opération pour resserrer le joint de la culasse, les raccords de durite et la garniture de la pompe à eau, puis de faire un graissage de cette pompe (voir page 46).

A défaut de Vacogel on peut à la rigueur utiliser de l'alcool dénaturé dont on introduira 2,5 à 3 litres dans le radiateur.

L'alcool s'évaporant rapidement, il sera nécessaire de refaire de fréquents appoints.

On pourra vérifier la teneur en alcool à l'aide d'un pèse-alcool, le mélange devant titrer 2° Baumé par degré de froid (par exemple pour une température de — 15° la teneur en alcool sera correcte si le pèse-alcool indique 30° Baumé).

Si l'on doit faire de longs parcours à grande vitesse, il sera préférable d'utiliser un mélange à parties égales d'alcool et de glycérine dont on introduira 3 litres dans le radiateur. Il sera nécessaire toutefois de vérifier l'état des durites qui risquent d'être détériorées par la glycérine.

L'emploi de Vacogel évitera tous ces inconvénients, car il ne s'évapore rigoureusement pas et n'attaque pas les garnitures.

Huile. Pendant l'hiver, il faut employer dans le moteur une huile plus fluide pour faciliter la mise en route. Employer : Mobiloil Arctic.

Il faut surveiller de plus près l'huile au point de vue dilution par l'essence, car l'emploi prolongé du starter favorise le passage de l'essence par les segments. Il est bon de vidanger plus souvent.

Pour la boîte de vitesses, le carter de direction et le pont arrière, employer Mobiloil "D" spéciale.

Essence. Pour faciliter le départ, il faut employer l'essence la plus légère qu'on puisse trouver. Avec l'essence poids lourd, l'essence contenant de l'alcool, le départ est plus difficile.

On peut faciliter le départ en remplissant le radiateur d'eau très chaude (cela empêche d'employer un antigel) ou en plaçant sous le capot un réchauffeur auxiliaire.

Batterie d'accumulateurs. Les accumulateurs perdent une grande partie de leur capacité au-dessous de $+15^{\circ}$; ainsi un bac de 45 ampères-heure n'en donne plus que 32 à 0° et 22 à -10° , on risque donc de vider sa batterie deux fois plus vite.

D'autre part, la batterie est moins chargée parce qu'on lui demande beaucoup à chaque démarrage, et on roule souvent avec les phares allumés. Il faut donc surveiller avec soin le régime de charge et économiser la batterie en tournant quelques tours à la manivelle, avant la mise en marche au démarreur, pour dégommer les cylindres.



TABLE DES MATIÈRES

Les Peugeot "Confort"	3	Huiles de Graissage	5
Tableau de bord	4	Caractéristiques principales . .	7

PREMIÈRE PARTIE

Description du châssis	9	Amortisseurs hydrauliques. . .	20
----------------------------------	---	--------------------------------	----

DEUXIÈME PARTIE

CARBURATION

Carburateur	22	Pompe à essence	29
-----------------------	----	---------------------------	----

TROISIÈME PARTIE

RÉGLAGE DU MOTEUR

Soupapes	31	Allumage	32
Réglage de la distribution . .	32	Ventilateur	34

QUATRIÈME PARTIE

RÉGLAGES ET MONTAGE DU CHÂSSIS

Embrayage	35	Réglage des freins	37
Direction	35	Pont arrière	40

CINQUIÈME PARTIE

GRAISSAGE DU MOTEUR

Pompe à huile	42	Huiles à utiliser	45
Pression d'huile	43	Vidanges d'huile	45

GRAISSAGE DU CHÂSSIS

Chaque semaine ou tous les 500 kilomètres	46	Chaque mois ou tous les 1 500 ki- lomètres	48
--	----	---	----

SIXIÈME PARTIE

ENTRETIEN DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Batteries	54	Dynamo	60
Allumage	59	Démarreur	61

SEPTIÈME PARTIE

ENTRETIEN DE LA VOITURE

Période de rodage	64	Carrosserie	65
-----------------------------	----	-----------------------	----

HUITIÈME PARTIE

CONDUITE DE LA VOITURE

Préparatifs de mise en marche .	68	Précautions par temps froid .	72
---------------------------------	----	-------------------------------	----